

République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

REVUE ANNUELLE DU SECTEUR - 2021



Table des matières

SIGLES ET ABBREVIATIONS	4
I. BILAN DES PROGRÉS ET RÉFORMES RÉALISÉS EN 2020	9
A. Mobilisation financière et état d'exécution des projets et programmes structurants	9
1. Mobilisation financière.....	9
2. Exécution des projets/programmes structurants	12
B. ÉVOLUTION DES INDICATEURS ET ANALYSE DES ECARTS	13
1. Programme 2083 : Economie numérique	13
2. Programme 2084 : Secteur postal.....	22
C. ÉTAT D'AVANCEMENT DES REFORMES.....	24
1. Programme 1026 : Pilotage, gestion et coordination administrative.....	24
a. Suivi et planification	24
b. Coordination et gestion administrative.....	25
c. Etudes de faisabilité.....	25
d. Stratégie de communications.....	26
e. Cadre juridique et réglementation	26
f. Formation du personnel.....	26
g. Financement et partenariat	27
h. Prise en compte du genre.....	31
i. Autres réalisations	32
2. Programme 2083 : Economie numérique	33
a. Mise en place d'un environnement favorable pour le développement des Télécommunications/TIC	33
b. Développement des infrastructures numériques.....	34
c. Développement des usages du numérique.....	40
d. Régulation du secteur du numérique	44
e. Protection des données personnelles	48
f. Développement de service universel.....	48
g. Digitalisation de l'administration sénégalaise.....	52
h. Diffusion du numérique dans les autres secteurs économiques	54
i. Mise en œuvre de la stratégie nationale de cybersécurité (SNC2022).....	57
3. Programme 2084 : Secteur Postal	58
II. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	59
A. Perspectives.....	59
1. Programme 1026 : Pilotage, gestion et coordination administrative.....	59
2. Programme 2083 : Economie numérique	60

3. Programme 2084 : Secteur postal.....	61
B. RECOMMANDATIONS.....	61
1. Programme 1026 : Pilotage, Gestion et coordination administrative.....	61
2. Programme 2083 : Secteur Economie numérique	61
3. Programme 2084 : Secteur postal.....	62
IV. PROGRAMMATION DES ACTIVITES DE 2021	62
CONCLUSION.....	62

SIGLES ET ABBREVIATIONS

4G : 4ème Génération

ADIE : Agence De l'Informatique de l'Etat

ADSL : Asymmetric Digital Subscriber Line ou Ligne d'abonné numérique asymétrique

AGPBE : Agence de Gestion du Patrimoine bâti de l'Etat

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

APG : African Payment Gateway

ARMP : Agence de Régulation des Marchés publics

ARTP : Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes

ATPS : Africa Transaction Processus et Services

BAD : Banque africaine de Développement

BCEAO : banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BCI : Budget consolidé d'investissement

BEI : Banque européenne d'investissement

BID : Banque Islamique de Développement

BM : Banque Mondiale

BPO : Business Process Outsourcing

CASE : Cadre harmonisé de Suivi et d'Evaluation des Politiques publiques

CAPE : Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance

CCB : Centre de Contrôle des Bureaux

CDP : Commission de protection des données personnelles

CEA : Commission économique pour l'Afrique

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEP : Cellule d'Etudes et Planification

CERT : Computer Emergency Response Team

CHEDS : Centre des Hautes Études de Défense et de Sécurité

CICES : Centre international du Commerce de l'Extérieur du Sénégal

CMC : Centre communautaire multimédia

CNN : Conseil National du Numérique

COVID19 : Pandémie d'une maladie infectieuse émergente provoquée par le coronavirus SARS-CoV2

COPIL : Comité de Pilotage

CPM : Cellule de Passation de marchés

CSU SA : Consortium du Service Universel SA

CTIC : Incubateurs d'entreprises TIC

CPP : Comité de Projet et Programme

DAGE : Direction de l'Administration générale et de l'Equipement

DCMP : Direction centrale des Marchés publics
DGPPE : Direction générale de la Planification et des Politiques économiques
DRP : Demande de Renseignement de Prix
DRPCO : Demande de Renseignement et de Prix à Compétition ouvertes
DP : Direction de la Planification
DPENP : Direction de la Promotion de l'Economie numérique et du Partenariat
DPOSTES : Direction des Postes
DPPD : Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DPRS : Direction de La Planification, de la Recherche et des Statistiques
DT : Direction des Télécommunications
DTIC : Direction des TIC
ENA : École Nationale d'Administration
ENCVR : École Nationale de Cybersécurité à Vocation Régionale
ENP : Ecole Nationale des Postes
ESEL : Exploitation Sexuelle des Enfants en Ligne
ESMT : Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications
FAI : Fournisseurs d'accès Internet
F CFA : Francs de la Communauté de Financières africaines
FDSUT : Fonds de Développement du Service universel des Télécommunications
FDN : Fonds de développement du numérique
GAR : Gestion Axée sur les Résultats
GFCE : Global Forum on Cyber Expertise
IA : Inspection d'Académie
IDHP : Institut des Droits de l'Homme et de la Paix
IEF : Inspection de l'Education et de la Formation
JIFTIC : Journée internationale des Filles dans les TIC
IND : Indéterminé
KOICA : Agence coréenne de la Coopération internationale
LISCA : Ligue sénégalaise contre le Cancer
LFI : Loi de Finances initiales
LFR : Loi de Fiances rectificatives
LPSD : Lettre de Politique Sectorielle de Développement
MAER : Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural
MFPA : Ministère de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage
MCPME : Ministère du commerce et des Petites et Moyennes entreprises
MCSA : Mobile Cash S.A

MEPC : Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération

MEN : Ministère de l'Education nationale

MENT : Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

MFFGPE : Ministère de la femme de la famille du genre et de la protection de l'enfance

MSAS : Ministère de la Santé et de l'Action sociale

MoU : Memoradum of Understanding

ND : Non disponible

NSDT : Near Sound Data Transfert

OCI : Organisation de la Conférence Islamique

OCWAR-C : Criminalité organisée : Réponse de l'Afrique de l'Ouest à la cyber sécurité et la lutte contre la cybercriminalité

OFMS Orange Finances Mobiles Sénégal

ONN : Observatoire national du Numérique

OSIRIS : Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal

OPTIC : Organisations patronales des TIC

OQSF : Observatoire de la Qualité des Services Financières

OTT : Over-the-top service ou offre hors du fournisseur d'accès à l'internet ou service par contournement

PAEN : Projet d'appui à l'éducation numérique

PAP : Projet Annuel de Performance

PASSANT : Projet d'Appui Structurel à la Stratégie d'Aménagement Numérique du Territoire

PEL : Protection des Enfants en Ligne

PIG : Plan d'Institutionnalisation du Genre

PNUD : Programme des Nations unies pour le Développement

PSD : Plan stratégique de Développement

PSE : Plan Sénégal Émergent

PTA : Plan de travail annuel

PTN : Parc des technologies du numérique

RAC : Revues Annuelles Conjointes

RPM : Réunions préparatoires de la Conférence Mondiale des Radiocommunications

SA : Société d'Anonyme

SAHL : Saga Africa Holdings Limited

SAIDA-Sénégal : Services Agricoles et Inclusion Digitale en Afrique-Sénégal

SENELEC : Société nationale d'électricité

SFM ou MFS : Services Financiers Mobiles ou Mobile Financial services

SIMEN : Système d'Information et de Management de l'Education nationale

SMSI/Mondial : Sommet mondial sur la Société de l'Information
SN LA POSTE : Société Nationale La Poste
SN2025 : Sénégal Numérique 2025
SNC2022 : Stratégie nationale de cyber sécurité 2022
SNP : Système national de Planification
SSN : Stratégie de Sécurité Nationale
SONATEL : Société Nationale de Télécommunication du Sénégal
SYSGEC : Système de Gestion électronique du Courrier
TBE : Taux de Bancarisation élargie
TBS : Taux de Bancarisation strict
TDR : Termes de références
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication
TGUSF : Taux global d'Utilisation des Services financiers
TPE : Terminal de Paiement électronique
TUSM : Taux d'Utilisation des Services de Microfinances
TUSME : Taux d'Utilisation des Services de Monnaie électronique
RH : Ressources humaines
RSE : Responsabilité sociétale de l'entreprise
UA : Union Africaine
UAT : Union Africaine des Télécommunications
UEMOA : Union économique et Monétaire Ouest Africaine
UIT : Union internationale des Télécommunications
UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'Education, de la Science et de de la Culture
USSD : Unstructured Supplementary Service Data
VSAT : Very Small Aperture Terminal ou terminal à très petite ouverture
QoS : Qualité des Services ou Quality Of Services
QR code : Quick Response code

INTRODUCTION

La quatrième révolution industrielle, nouvelle économie dite numérique, est aujourd'hui au cœur de la croissance et de la compétitivité des Etats et des entreprises.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la seconde phase du Plan Sénégal Emergent (PSE), le Gouvernement du Sénégal mise sur la transformation structurelle de son économie pour atteindre une forte croissance, soutenue et durable avec comme ambition de maintenir une position de pays leader innovant à travers le développement et la diffusion du numérique dans les secteurs prioritaires.

Depuis 2016, le Ministère a élaboré et validé un document de politique de développement du numérique appelé « Stratégie Sénégal numérique 2025 » (SN2025). Cette stratégie a comme vision : « le numérique pour tous et pour tous les usages, en 2025 au Sénégal, avec un secteur privé dynamique et innovant dans un écosystème performant ». La vision s'oriente vers la modernisation de l'économie et l'amélioration de la compétitivité, en vue de contribuer au développement économique et social du pays et booster la croissance avec l'axe 4 de la stratégie : « la diffusion du numérique dans les secteurs d'activités économiques ».

Aujourd'hui, la Pandémie de Covid19 a rappelé l'importance du numérique pour l'Etat, dans la reprise de l'économie sénégalaise.

Auparavant, pour mieux suivre les budgets, il a été instruit à tous les départements ministériels d'élaborer, sur la base de leur lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD), un Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) et un Projet Annuel de Performance (PAP) conformément à la loi organique n°2011-15 du 08 juillet 2011 relative aux lois de finances transposant la directive n°6/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 qui institutionnalise le budget-programme.

Aussi, les acquis du processus d'appropriation du PSE sont aujourd'hui marqués par la régularité de la tenue des Revues Annuelles Conjointes (RAC), dont la finalité est de suivre et d'évaluer les résultats des politiques publiques suivant l'approche de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), conformément au décret n° 2015-679 du 26 mai 2015, instituant le Cadre harmonisé de Suivi et d'Evaluation des Politiques publiques (CASE).

Conformément à cela, le Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications (MENT) a élaboré ce présent document, rapport de la revue sectorielle 2021, qui va s'articuler autour des trois (3) programmes du Département : « Pilotage, gestion et coordination administrative », « Economie numérique » et « Secteur postal ».

I.BILAN DES PROGRÈS ET RÉFORMES RÉALISÉS EN 2020

A. Mobilisation financière et état d'exécution des projets et programmes structurants

1. Mobilisation financière

Le Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications a mobilisé au cours de l'année 2020, les ressources budgétaires suivantes pour mettre en œuvre son plan de travail annuel. La programmation initiale (LFI 2020), les nouvelles allocations dans la LFR (2020) sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Tableau1 : Mobilisation financières de MENT en 2020

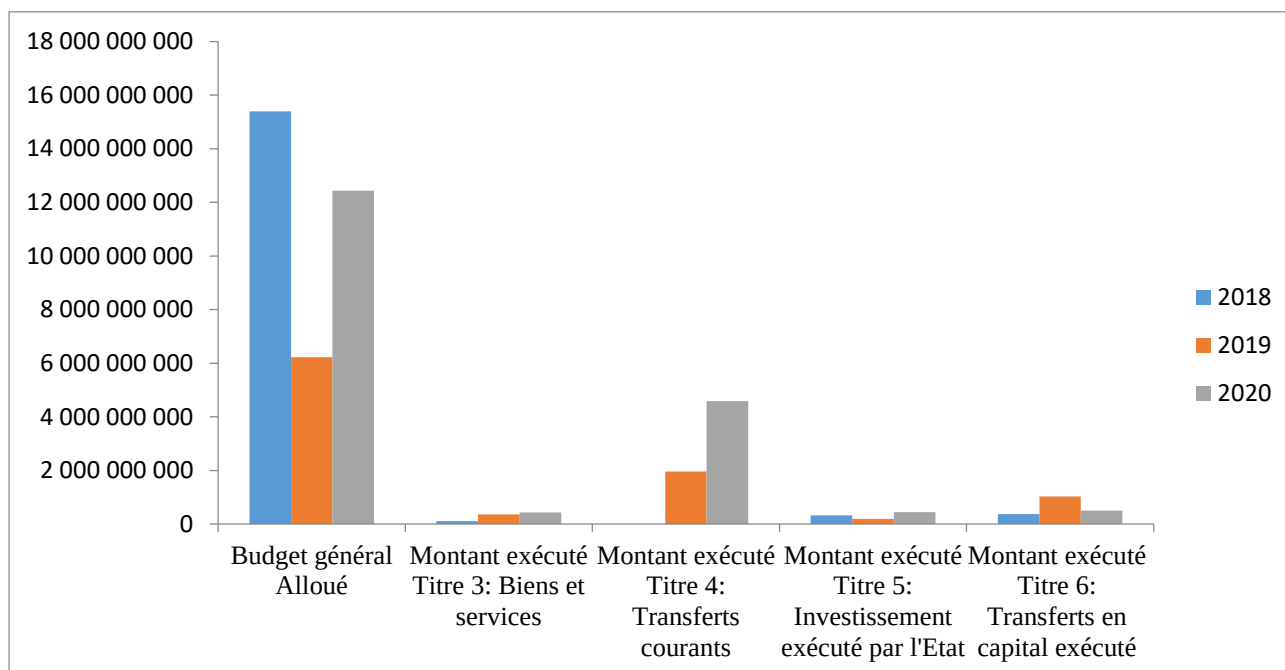
Catégories de dépenses	LFI 2020	LFR 2020	Variations	Montant 2020 (LFI+LFR+V)	Montant exécuté	Taux d'exécution
Programme 1026 : Pilotage, gestion et Coordination administrative						
Titre 3 : Biens et services	194 050 000	100 875 278	-	294 925 278	294 454 531	100%
Titre 5 : Investissement exécuté par l'Etat	106 989 223	-3 017 654	-	103 871 569	103 139 589	99%
Titre 6 : Transferts en capital	-	500 000 000	-	500 000 000	500 000 000	100%
Total Programme 1026	300 939 223	597 857 624	-	898 796 847	897 594 120	100%
Programme 2083 : Economie numérique						
Titre 3 : Biens et services	66 475 000	47 723 941	-	114 198 941	113 531 734	98%
Titre 4 : Transferts courants	2 000 000 000	484 700 00	-200 000 000	2 284 700 000	2 284 700 000	100%
Titre 5 : Investissement exécuté par l'Etat	388 000 000	-29 654 873	-	358 345 127	335 041 378	93%
Titre 6 : Transferts en capital	2 700 000 000	1 719 300 000	1 331 000 000 705 700 000	6 456 000 000	5 248 833 333	81 %
Total Programme 2083 :	5 154 475 000	2 222 069 068	1 836 700 000	9 213 244 068	7 978 106 445	87%
Programme 2084 : Secteur Postal						
Titre 3 : Biens et services	19 200 000	-691 248	-	18 508 752	18 318 648	99%

Titre 4 : Transferts courants	1 300 000 000	1 000 000 000	-	2 300 000 000	2 300 000 000	100%
Total Programme 2084 :	1 319 200 000	999 308 752	-	2 318 508 752	2 318 319 648	100%
BUDGET GENERAL MENT	6 774 614 223	3 819 235 444	1 836 700 000	12 430 549 667	11 194 020 213	95%

Tableau2 : Evolution du budget entre 2018 et 2020

Année	2018	2019	2020
Budget général	15 388 696 100	6 217 638 557	12 430 549 667
Montant exécuté Titre 3: Biens et services	109 514 436	363 181 061	426 304 913
Montant exécuté Titre 4: Transferts courants	7 646 777 500	1 957 249 999	4 584 700 000
Titre 5: Investissement exécuté par l'Etat	322 106 146	187 680 012	438 180 967
Titre 6: Transferts en capital exécuté	370 000 000	1 030 700 000	500 000 000

Graphique1 : Evolution du budget et des montants exécutés en titres



Au cours des deux (2) dernières années, le budget du ministère est passé de **6 217 638 557 F CFA** en 2019 à **12 430 549 667 F CFA** en 2020, justifié par le rattachement du Fonds de développement du Service Universel des Télécommunications (FDSUT) et l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE) à notre Département.

La part du fonctionnement des services propres du Ministère (Biens et Services - Titre 3) est passée de 363 181 061 FCFA en 2019 à 427 632 971 FCFA en 2020, soit une augmentation de 17,746 % en valeur relative.

Il en est de même des montants des transferts courants (Titre 4) et en capital (Titre 6) destinés aux structures rattachées pour prendre en charge leur fonctionnement et investissement. Ils ont connu respectivement une évolution de 144 % pour les transferts courants et de 146 % pour les transferts en capital.

Toutefois, il faut noter que la mobilisation des ressources destinées à l'investissement en 2020 a connu quelques difficultés liées aux ponctions budgétaires des projets « Entrepreneuriat numérique féminin » et « Handicap/TIC », suite à l'arrivée de la pandémie Covid19.

2. Exécution des projets/programmes structurants

Tableau3 : Exécution des projets/programmes

Programmes budgétaires	Projets	Sources de financement	Coût du projet	Décaissements 2019	Prises en charge 2020	Total exécuté	Niveau d'exécution 2020
Programme 2083 : Economie Numérique	Fonds de Développement du Service Universel des Télécommunications	ETAT	10 000 000 000	-	1 800 000 000	1 800 000 000	18%
	Programme Exploitation, Maintenance et Extension Intranet Administratif	ETAT	4 000 000 000	500 000 000	600 000 000	1 100 000 000	27%
	Projet du Parc des Technologies Numériques	BAD	39 987 138 720	31 071 812 301	4 915 326 419	35 987 138 720	89,99%
		ETAT	6 329 985 720	1 170 000 000	1 581 000 000	2 751 000 000	43,45%
	Projet Entrepreneuriat Numérique Féminin	ETAT	6 164 128 160	-	131 490 000	131 490 000	2,13%
	Projet Handicap – TIC	ETAT	708 975 000	-	108 855 127	108 855 127	15,35%
	Redevance Microsoft	ETAT	7 589 300 000	307 600 000	1 555 700 000	1 863 000 000	24,5%
	Sénégal Numérique 2025	ETAT	276 210 000 000	-	103 871 569	103 871 569	0,03%
	Smart Sénégal	EXIM Bank China	87 000 000 000	36 540 000 000	13 920 000 000	50 460 000 000	58%
TOTAL			437 989 527 600	69 589 412 301	24 716 243 115	94 305 355 416	

La pandémie Covid19 a beaucoup impacté l'exécution des projets du Département, empêchant ainsi la livraison à temps du matériel acheté dans le cadre des projets « Handicap et TIC » et « Entrepreneuriat numérique féminin », l'organisation des séminaires présentiels, l'organisation des formations en GAR et en outils de suivi-évaluation et de planification, ainsi que la réalisation des études de faisabilité des projets structurants de la SN2025, d'où l'explication de la faiblesse de l'exécution de la plupart des projets.

En outre, le Ministère n'a pas reçu de fonds dans le cadre du Programme de Résilience Economique et Sociale (PRES), malgré l'inscription de projets prioritaires comme l'adressage numérique et les usages numériques.

Néanmoins, la continuité des activités gouvernementales et de l'administration publique a pu être assurée par la qualité des infrastructures de télécommunications et de l'accessibilité de l'Internet et de la téléphonie mobile. Par ailleurs, les Partenaires Techniques et Financiers (comme le Programme des Nations Unies pour le Développement-PNUD), les opérateurs de télécommunications et le secteur privé national ont accompagné le Ministère dans l'acquisition de matériels informatiques, d'outils de connexion à Internet, lui permettant de poursuivre ses activités notamment l'actualisation du plan d'actions de la SN2025, la tenue en ligne de la RAC2020, l'accompagnement des ministères sectoriels dans la mise en place du télétravail, et l'organisation du Forum national sur le numérique (cf. partie sur les réalisations).

De même, le projet « adressage numérique » a été validé par les parties prenantes et évalué positivement par le MEPC. Il a ainsi été inscrit dans le PTIP 2021. La réunion de cadrage tenue avec les acteurs du secteur, le 23 décembre 2020, a marqué le démarrage effectif du projet. A sa suite, le Comité de pilotage a été mis en place le 25 février 2021.

B. ÉVOLUTION DES INDICATEURS ET ANALYSE DES ECARTS

1. Programme 2083 : Economie numérique

L'analyse des progrès accomplis en matière de développement des infrastructures est faite en partant des résultats réalisés à travers les indicateurs de performance, le cadre juridique ???et la poursuite de la construction du Parc des Technologies Numériques (PTN).

Ce programme englobe les activités de la Direction des Télécommunications (DT), de la Direction des Technologies de l'Information et de la Communication (DTIC), de la Direction de la Promotion de l'Economie Numérique et du Partenariat (DPENP), de l'Agence De l'Informatique de l'Etat (ADIE), de l'unité de gestion du Parc des Technologies numériques (PTN) et du Fonds de Développement du Service universel des Télécommunications (FDSUT), de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs numériques entre 2018 et 2020

Code Ind	Indicateurs	Responsable	Source	Historique/Réalisations			Ecart entre 2020 et 2019	Cible 2020	Ecart entre réalisation et cible en 2020	Cible 2021
				2018	2019	2020				
11401	Contribution de l'industrie des TIC au PIB	ANSD DGPPE	DPEE	4,6%	3,60%	3,70%	0,10%	5,20%	1,50%	4,07
11402	Indice de développement des TIC ¹	ARTP MENT	UIT	0,514	0,514	ND	ND	ND	ND	ND
ODD1781	Proportion de la population utilisant l'Internet (ADSL, DOODLE, MOBILE, ...)	ARTP MENT ANSD	ARTP	66,74	74,31%	88,74%	14,43%	80%	8,74%	93,10%
ODD9c1	Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile	ARTP MENT ANSD	ARTP	94.47 %	95,4%	98, 2 %	2,8%	96%	2,2%	98,5 %
ODD5b1	Taux de pénétration de la téléphonie mobile (Proportion de la population possédant un téléphone portable)	ARTP MENT ANSD	ARTP	105,3	110,31%	114,21%	3,90%	111%	3,21%	115,1%
ODD1762	Abonnements à une connexion à l'Internet à haut débit fixe pour 100 habitants, par vitesse de connexion	ARTP MENT ANSD	ARTP	0,83%	0,94%	1,06%	0,12%	1,10%	-0,04%	1,14 %
11403	Taux de pénétration de l'Internet mobile	ARTP MENT	ARTP	65,34%	72,31%	86,87%	14,56%	80%	6,87%	91,21 %

¹ Non disponible à cause du COVID19 car produit par 2 ans

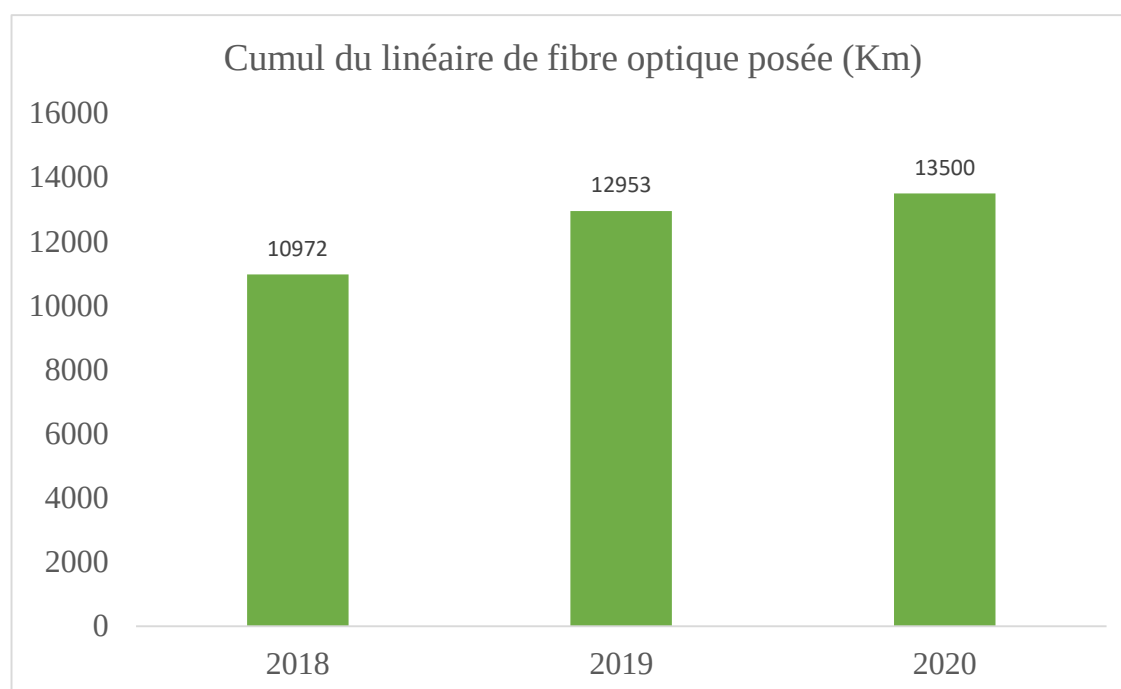
Code Ind	Indicateurs	Responsable	Source	Historique/Réalisations			Ecart entre 2020 et 2019	Cible 2020	Ecart entre réalisation et cible en 2020	Cible 2021
				2018	2019	2020				
IHS11401	Vitesse moyenne d'accès à l'Internet (fixe/mobile) (en Mbps)	ARTP MENT	www.akamai.com	1,40	ND	ND	ND	1,60	ND	ND
IHS11402	Cumul du linéaire de fibre optique posée (Km)	ARTP MENT	ARTP	10 972	12 953	13 500	547	14 000	500	14 000
IHS11403	Capacité bande passante Internet (Gbps)	ARTP MENT	ARTP	150	215,5	380	164,5	250	130	420
	Nombre d'abonnés pour le téléphone fixe	ARTP MENT	ARTP	302243	207 592	228 774	21 182	210 000	18 774	240 000
	Nombre d'utilisateurs de la bande passante	ARTP MENT	ARTP	10 524 814	12 045 735	14 825 111	2 779 376	12500 0 000	2 325 111	15 000 0 00
	Nombre d'abonnés pour la téléphonie mobile	ARTP MENT	ARTP	16 559 942	17 880 594	19 078 948	1 198 354	18 000 000	1 078 948	
	Indice de développement du e-gouvernement ²	ADIE	UPAN	0.3486	NA	0.4210	NA	0.3700	+ 0,05	NA
	Nombre de structures intégrées à l'intranet administratif	ADIE	ARTP	1 337	1400	1463	63	1 500	-37	1771
	Nombre de km de fibre déployé de l'intranet administratif	ADIE	Rapport d'activités	4500	4700	5154	454	5 000	+ 154	5654

² Indice de développement du e-gouvernement est publié une fois sur deux ans

Code Ind	Indicateurs	Responsable	Source	Historique/Réalisations			Ecart entre 2020 et 2019	Cible 2020	Ecart entre réalisation et cible en 2020	Cible 2021
				2018	2019	2020				
	Nombre de procédures dématérialisées et déployées	ADIE	Rapport d'activités	20	26	16	-10	72	-56	36
	Nombre d'outils développés et déployés par l'ADIE dans l'administration	ADIE	Rapport d'activités	6	7	10	3	20	+10	*
	Nombre d'applications intégrées dans l'IGC de l'intranet administratif	ADIE	NA	4	4	6	2	6	0	*

- *cela dépend des demandes d'accompagnement reçus et pris en charge.

Graphique3 : Evolution du cumul linéaire de fibre optique posée au Sénégal



La revue de l'évolution des indicateurs démontre que l'année 2020 a été assez particulière pour le secteur des Télécommunications avec le contexte de la pandémie. Au moment où plusieurs autres secteurs rencontraient d'énormes difficultés, le secteur des télécommunications, a permis, grâce à la magie de l'Internet, de garantir la continuité des activités et de l'enseignement des enfants et permis aux personnes d'avoir accès à des biens et services essentiels en ligne.

La crise sans précédent liée au COVID-19 a mis en évidence le rôle essentiel que jouent les technologies numériques en rendant le monde plus sûr, plus fort et plus connecté. De ce fait les réseaux de télécommunications ont fait preuve d'une résilience extraordinaire à travers le monde, le passage au numérique s'est accéléré pour bon nombre d'entreprises et de services, notamment en ce qui concerne les systèmes de télétravail et de visioconférence en dehors et sur le lieu de travail, l'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux biens et services essentiels.

L'Internet à jouer un rôle fondamental dans la résistance en assurant la connectivité et la disponibilité de l'infrastructure et des ressources essentielles.

La connectivité large bande a été un impératif absolu pour que les institutions éducatives et les entreprises puissent continuer de fournir des services essentiels. La conséquence a été une utilisation accrue de la capacité bande passante Internet qui a augmenté de plus de 50% (de 215,5 à 380 Gbps).

L'évolution du Cumul du linéaire de fibre optique posée et le taux de pénétration de la téléphonie mobile révèle que l'accès aux services de télécommunications n'est pas un problème de présence de

l'infrastructure, mais plutôt d'un déficit sur l'abordabilité des prix. D'où la nécessité de développer une politique de réduction des tarifs.

Il demeure également important de poursuivre les investissements en faveur de l'infrastructure et de la coordination en vue de développer les différents réseaux et de les connecter entre eux.

La pandémie de COVID-19 a donné un nouveau caractère d'urgence aux efforts visant à offrir une connectivité efficace ainsi que des services numériques essentiels. Il est à espérer que cette volonté permettra un déploiement plus rapide et plus robuste, l'instauration d'un environnement réglementaire propice et le développement de l'infrastructure.

En conséquence tous les segments de marché ont connu une hausse significative.

La Contribution de l'industrie des TIC au PIB a connu une hausse probablement du fait de l'impact de la crise covid19 sur les autres secteurs.

La Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile, Le taux de pénétration de la téléphonie mobile, l'Abonnements à une connexion à l'Internet à haut débit fixe, le taux de pénétration de l'Internet mobile, la Capacité bande passante Internet et le Nombre d'abonnés pour le téléphone fixe ont augmenté dû aux efforts et aux initiatives de l'état en partie et des opérateurs à travers des projets sur l'infrastructure, la baisse des coûts avec l'arrivée de nouveaux opérateurs.

Nous avons noté une hausse importante (14,43%) de la proportion de la population utilisant l'Internet allant jusqu'à plus de 88,74% de la population contre 74,31% en 2019. Pour l'Internet mobile, le taux de pénétration a augmenté avec 86,87% (14 825 111) en 2020 contre 72,31% (12 045 735) en 2019.

En outre, en fin 2020, le taux de pénétration du mobile a atteint 114,21 % (19 078 948 abonnés) contre 110,31% (17 880 594 abonnés) en 2019, soit une hausse de 3,90%.

La capacité bande passante Internet est à la hausse avec 380 Gbps en 2020 contre 215,5 Gbps en 2019, soit une hausse de 76,33%.

L'infrastructure mobile 2G couvre 98%, 92,1% pour la 3G et 66,8% pour la 4G de la population.

A la fin décembre 2020, le Sénégal comptait plus de 14 825 111 d'abonnés à l'internet tout confondu, soit une hausse de 14,56% par rapport à l'année précédente.

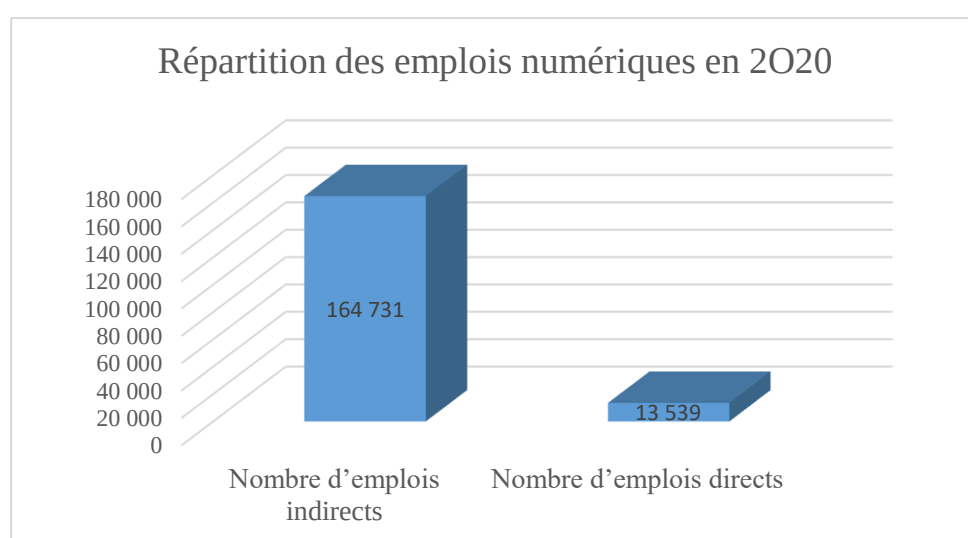
Nos côtes sont désormais desservies par 4 câbles sous-marins avec l'arrivée d'un nouveau (MAINONE) en plus des 3 existants (ATLANTIS 2, SAT-3, ACE) renforçant la capacité de la bande passante internationale.

Le Cumul du linéaire de fibre optique posée a aussi eu une augmentation (+500 km) avec le déploiement de la fibre optique dans certaines localités (notamment la fibre à domicile à Dakar et Banlieue).

Tableau5 : Evolution des emplois numériques

Indicateurs	Source	Historique/Réalisations			Ecart entre 2020 et 2019	Cible 2020	Ecart entre réalisation et cible en 2020	Cible 2021
		2018	2019	2020				
Nombre de femmes employées		ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Nombre de jeunes employés		ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Nombre d'emplois indirects	MENT	ND	ND	164 731	ND	ND	ND	ND
Nombre d'emplois directs	MENT	ND	ND	13 539	ND	ND	ND	ND
Nombre d'Emplois Total (Direct et Indirect)	MENT	ND	ND	178 270	ND	ND	ND	ND

Graphique3 : Répartition des emplois numériques en 2020



Source des données : Africa Access SARL, CDP, Ministère du travail, du dialogue social et des relations avec les institutions (MTDSRI), Consortium du service universel (HAYO), FDSUT, SONATEL, WAW Télécom, ADIE, FREE et EXPRESSO.

❖ Quelques exemples désagregés

Graphique4 : Evolution des emplois numériques de la SONATEL

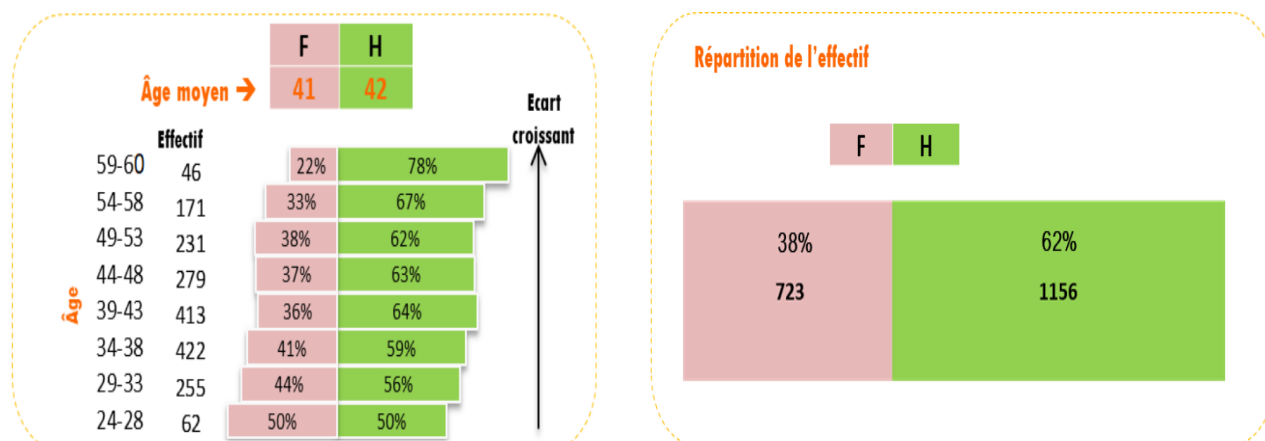


Tableau 6 : Evolution des emplois numériques CSU HAYO

Indicateurs	Source	Historique/Réalisations			Ecart entre 2020 et 2019	Cible 2020	Ecart entre réalisation et cible en 2020	Cible 2021
		2018	2019	2020				
Nombre de femmes employées	CSU	9	11	15	4	ND	ND	12
Nombre de jeunes employés	CSU	24	26	47	21	ND	ND	40
Nombre d'emplois indirects	CSU	100	100	100	0	ND	ND	150
Nombre d'emplois directs	CSU	39	42	57	15	ND	ND	ND
Nombre d'Emplois Total (Direct + Indirect)	CSU	139	142	157	15	ND	ND	202

Graphique5 : Evolution des emplois numériques du CSU YAHOO de 2018 à 2020

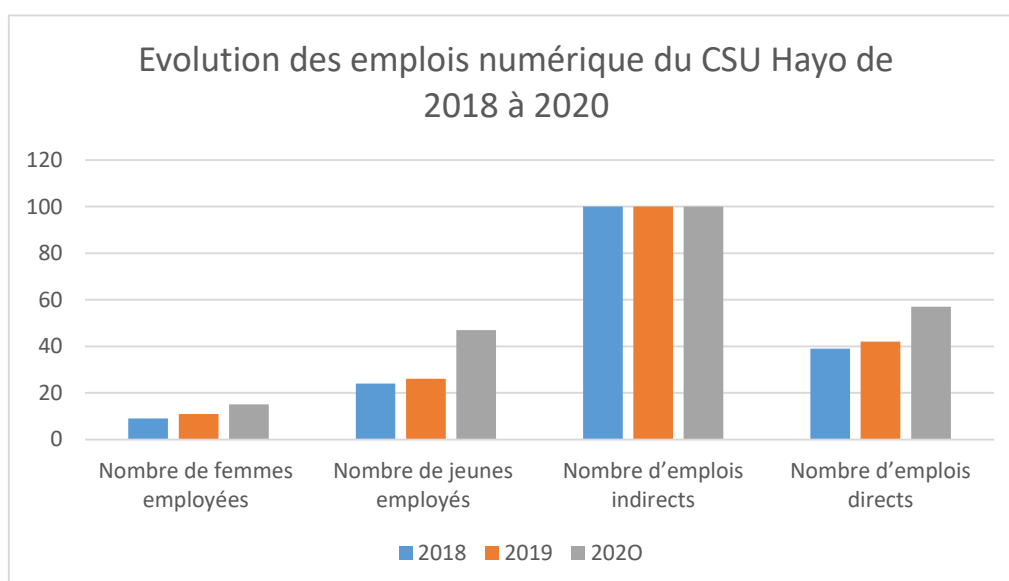
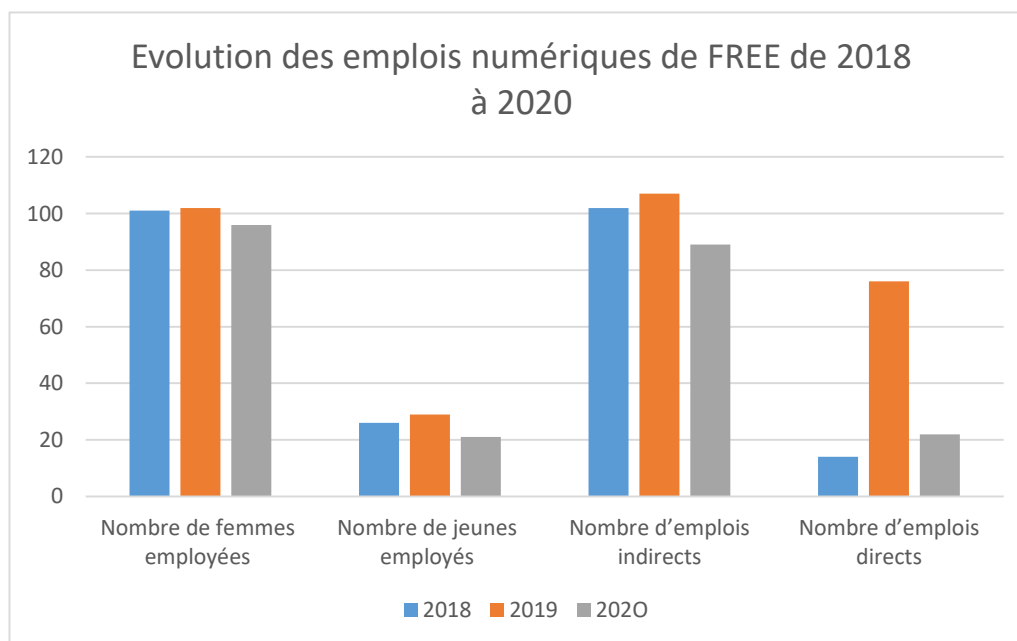


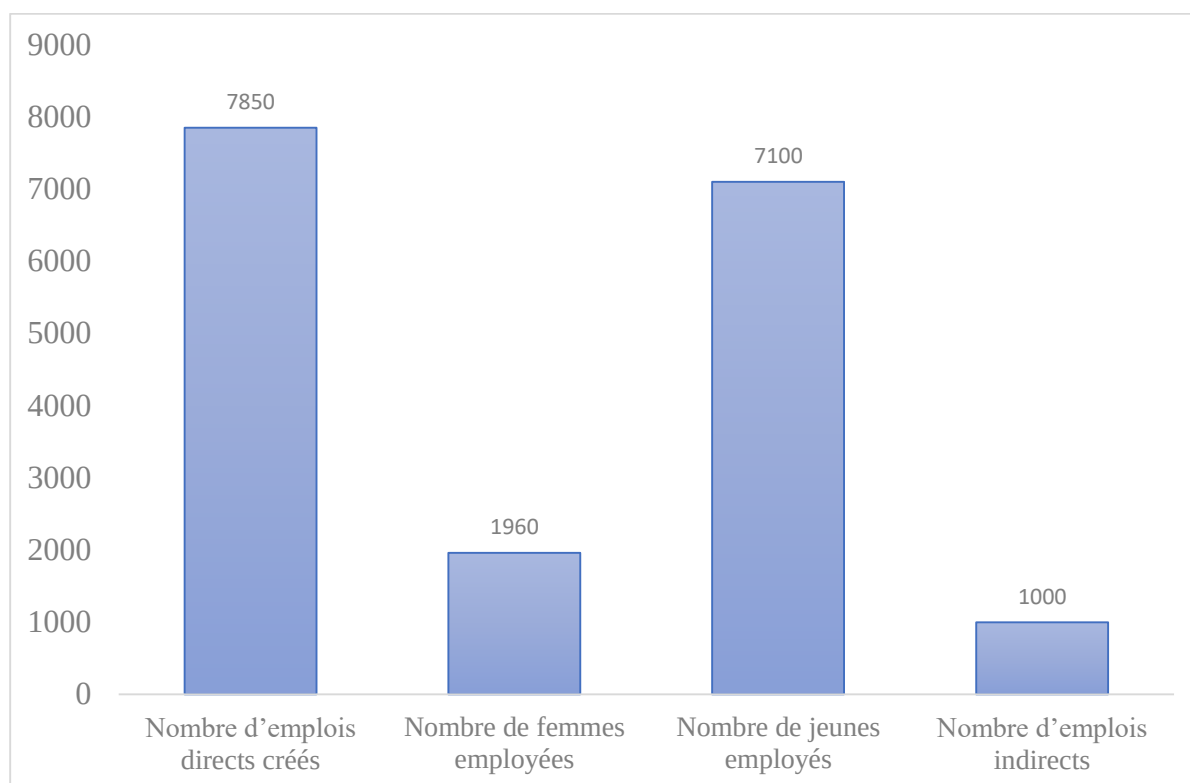
Tableau 3 : Evolution des emplois numériques FREE

Indicateurs	Source	Historique/Réalisations			Ecart entre 2020 et 2019	Cible 2020	Ecart entre réalisation et cible en 2020	Cible 2021
		2018	2019	2020				
Nombre de femmes employées	FREE	101	102	96	-6	96	0	107
Nombre de jeunes employés	FREE	26	29	21	-8	21	0	34
Nombre d'emplois indirects	FREE	102	107	89	-18	89	0	120
Nombre d'emplois directs	FREE	14	76	22	-54	22	0	68
Nombre d'Emplois Total (Direct et Indirect)	FREE	116	183	111	-72	111	0	188

Graphique 5 : Evolution des emplois numériques de FREE de 2018 à 2020



Graphique 6 : Répartition des emplois au niveau d'Expresso Telecom



2. Programme 2084 : Secteur postal

En 2020, on dénombre **344 établissements postaux répartis** entre Dakar (60%) et les autres centres régionaux du pays (40%). Concernant le produit « boîtes postales », le nombre d'abonnés a connu une légère baisse en passant de **104.381 en 2019 à 104.290 en 2020 soit une baisse de 91 abonnés** en valeur absolue, **77 %** des boîtes postales sont détenues par les particuliers et **23%**, par les entreprises.

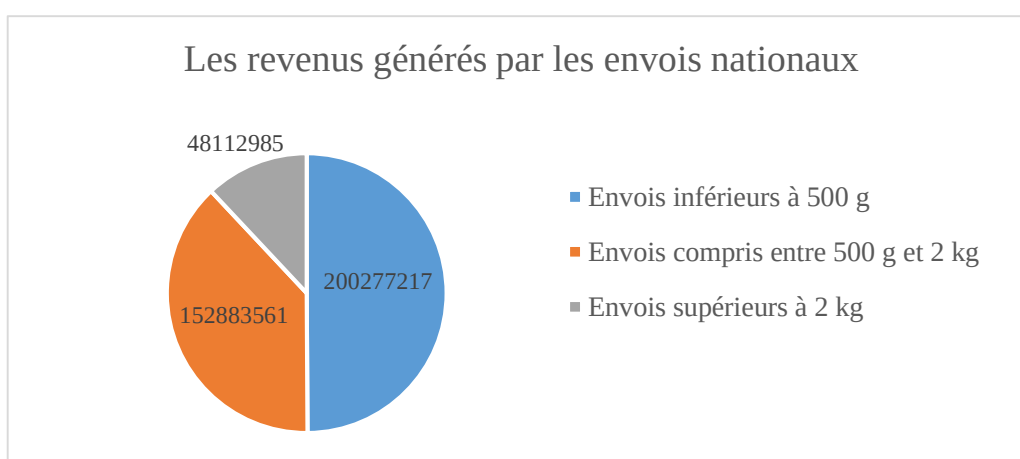
Concernant le marché postal dans sa globalité, on note plusieurs schémas :

- les envois de 0 - 500g sont estimés à **3 804 214 objets en 2020 contre 4 110 170 en 2019, soit une baisse de 7,44%**. Cette baisse pourrait être expliquée par l'avènement de solutions numériques notamment la dématérialisation des factures et relevés bancaires ;
- les envois nationaux sont estimés à **3 495 686 objets soit 92% des envois** et les envois internationaux à **416 359 objets soit 8% des envois** ;
- les envois de correspondance compris entre 500 - 2kg, sont estimés à **3 675 912 objets en 2020 contre 3 909 631 objets en 2019, soit une baisse de 5,98%** ;
- les envois nationaux sont estimés à **3 118 800 objets soit 85% des envois** et les envois internationaux à **557 112 objets soit 15% des envois**.

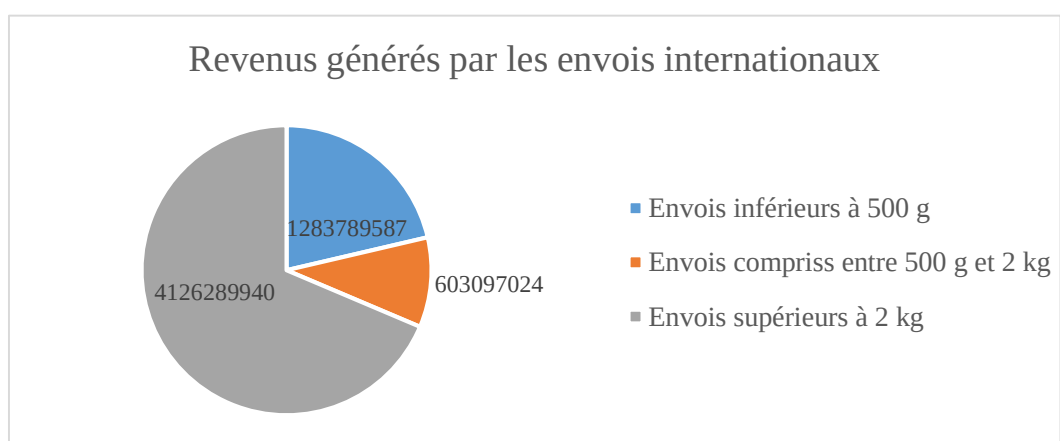
Pour le marché express, il faut noter qu'il y a plusieurs segments :

- les objets inférieurs à 500g acheminés par les opérateurs privés se chiffrent à **380 069 en 2020 contre 480 254 en 2019**, soit **une baisse de 21%**. Les envois nationaux sont estimés à **329 628 objets soit 87%** des courriers et les envois internationaux à 50 441 objets soit 13% des courriers ;
- les envois de correspondance dont le poids est compris entre « 500g et 2kg » distribués par les opérateurs privés ont connu une baisse de 21% durant la période considérée : **de 275 333 objets en 2019, ils sont passés à 217 714 objets en 2020**. Après avoir atteint un pic en 2018, on constate une baisse drastique des envois d'objets compris entre 500g et 2kg. Les envois nationaux sont estimés à **187 002 objets soit 87%** des courriers et les envois internationaux sont estimés à **30712 objets soit 14%** des courriers ;
- le marché des colis postaux a connu **une hausse de 15%**, en passant de **121 166 colis en 2019 à 139 883 colis en 2020**. Cette hausse pourrait s'expliquer par les effets induits par la pandémie. En effet les particuliers et les entreprises ont eu recours au e-commerce du fait des restrictions de déplacements. Les envois de colis compris entre (2kg et 20kg) sont estimés à **74 709 paquets soit 53% des envois de colis et les envois de colis supérieurs à 20kg sont estimés à 65 174 paquets soit 47% des envois de colis** ;
- les revenus générés par les envois nationaux de moins de 500g sont estimés à **214 759 701 FCFA en 2019 et à 200 277 217 FCFA en 2020 soit une baisse de 7% par rapport à l'année précédente** alors que les revenus générés par les envois internationaux de moins de 500g sont estimés à 1 029 628 720 F CFA en 2019 et à 1 283 789 587 FCFA en 2020 soit une hausse de 25% par rapport à l'année précédente ;
- les revenus générés par les envois nationaux compris entre 500g et 2kg sont estimés à **152 761 254 F CFA en 2012 et 152 883 561 FCFA en 2020 soit une hausse de 0,08%** par rapport à l'année précédente alors que les revenus générés par les envois internationaux compris entre 500g et 2kg sont estimés à **709 525 911 FCFA en 2019 et 603 097 024 FCFA en 2020 soit une baisse de 15%** par rapport à l'année précédente ;
- les revenus générés par les envois de colis nationaux sont estimés à **92 524 971 F CFA en 2019 et à 48 112 985 FCFA en 2020, avec une baissé de 52%** par rapport à l'année précédente alors que les revenus générés par les envois de colis internationaux sont estimés à **3 125 997 227 FCFA en 2019 et 4 126 289 940 FCFA en 2020 soit une hausse de 132%** par rapport à l'année précédente.
- Le secteur comptabilise 5417 emplois dont 3627 permanents, 930 temporaires et 830 prestataires. Soit une baisse des emplois créés par le secteur de 4% au total, du fait de la conjoncture liée à la pandémie.

- *Graphique7 : Revenus générés par les envois inférieurs à 500g*



- *Graphique8 : Revenus générés par les envois internationaux*



C. ÉTAT D'AVANCEMENT DES REFORMES

1. Programme 1026 : Pilotage, gestion et coordination administrative

Ce programme transversal au niveau du département permet d'assurer le pilotage, la coordination et la gestion administrative des activités du ministère, la planification des études et le suivi des projets.

En 2020, les actions suivantes ont été déroulées :

a. Suivi et planification

Pour faciliter la collaboration avec les Directions pour le suivi des activités du département, la Cellule d'Etudes et Planification coordonne les documents de planification. Dans la continuité de sa mission, différentes réalisations ont été faites.

Dans le cadre de la préparation de la loi de finances 2021, le MENT a produit des documents de planification budgétaire : DPPD, DPBEP, les trois PAP (Programme 1026 « Pilotage, gestion et coordination administrative » ; Programme 2083 « Economie numérique » ; et Programme 2084 « Secteur postal ») et le document de cadrage qui sont validés suite à plusieurs rencontres de partage avec les structures du département, l'accompagnement et l'arbitrage des Ministères en charge du Plan et celui du Budget.

b. Coordination et gestion administrative

Le Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications a mené, différentes missions liées à la coordination et la gestion administrative.

Ainsi les activités suivantes ont été menées dans le cadre de la commande publique :

- ✓ le plan de passation des marchés (outil de planification et de suivi de l'exécution du budget) et l'avis général de passation des marchés (pour informer les soumissionnaires potentiels) ont été élaborés ;
- ✓ la première version du plan de passation des marchés a été transmise à la Direction centrale des Marchés publics (DCMP) en 2020 ;
- ✓ l'avis général a été mis en ligne et publié le 21 janvier 2020 ;
- ✓ le plan passation des marchés est disponible.

Il faut noter que le rapport annuel sur la passation et l'exécution des marchés pour l'année 2020 a été établi et transmis à la hiérarchie, à la DCMP et à l'ARMP, conformément au code des marchés publics.

Ledit rapport comporte le nombre de dossiers examinés, les étapes d'exécution ainsi que le niveau d'exécution des marchés. La commission des marchés s'est réunie à chaque fois que de besoin et la cellule de passation a assuré le secrétariat et veillé au bon déroulement des activités.

Le ministère a également procédé à l'archivage manuel des documents de passation des marchés des années 2019 et 2020.

c. Etudes de faisabilité

Les évaluations positives des projets « Handicap et TIC » et « Entrepreneuriat numérique féminin », ont permis leur inscription au budget 2020 et leurs exécutions ont débuté la même année.

Pour les projets « PADNUT » et « DIGIPOLES », le Département les a inscrits dans son plan de travail annuel 2020, mais en contexte de pandémie de Covid 19, les études de faisabilité n'ont pas

été réalisées et sont prévues en 2021. Concernant le projet « e-startup », les études de faisabilité montrent que le projet est économiquement et socialement rentable. La DP/ DGPPE suggère de l'inscrire dans le budget 2022.

La banque de projets a plus de vingt (20) fiches et suite à un atelier de présentation des projets organisé par le MEPC, en mars 2020, il est recommandé de les regrouper en programmes pour mieux faciliter la recherche de financement. Ainsi, sept programmes majeurs sont disponibles et en attente de financement (liste en annexe).

d. Stratégie de communications

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication élaborée par la Cellule communication du ministère, plusieurs actions ont été réalisées durant l'année 2020. L'objectif est de mieux faire connaître les politiques et stratégies du Gouvernement en matière de digital, de promouvoir les actions et projets du Département et la stratégie SN 2025, de renforcer les relations entre le Ministère et ses parties prenantes, mais également d'améliorer son image auprès des acteurs de l'écosystème et du grand public. Parmi ces actions, nous pouvons citer entre autres :

- l'acquisition de supports de communication numériques et physiques destinés à vulgariser la stratégie SN2025 (vision, axes stratégiques, projets, etc.) ;
- l'actualisation et l'animation des plateformes digitales du Ministère ;
- la couverture médiatique des événements et rencontres avec les parties prenantes tels que : les visites de travail du Ministre aux structures sous tutelle (ADIE, FDSUT, SONATEL), certaines rencontres avec les partenaires, les ateliers, les séminaires, etc. ;
- La participation à l'organisation d'événements majeurs (forum du numérique, etc.).

e. Cadre juridique et réglementation

Le MENT a fait le suivi des cadres juridiques (Télécoms, Postes), élaboré et fait signer les arrêtés portant création du Comité de Pilotage du projet adressage numérique et du cadre de concertation des opérateurs postaux. Il a aussi contribué à l'élaboration et la transmission de l'arrêté portant le modèle de fonctionnement de l'Observatoire national du Numérique (ONN) (à l'image de l'observatoire de la qualité des services financiers).

f. Formation du personnel

Pour l'année 2020, le Département a participé aux différentes sessions de formations et de renforcements de capacités :

- ✓ guide pour l'intégration du genre dans les stratégies nationales de la ZLECAF, en décembre 2020 sponsorisé par l'IDEP ;
- ✓ webinaire de mise à niveau sur la théorie du changement organisé par le Ministère de la Justice en collaboration avec l'Association Sénégalaise d'Evaluation (SenEval), le 14 juillet 2020,;
- ✓ atelier de formation en ligne , en technique de plaidoyer sensible au genre du 03 au 04 septembre 2020;
- ✓ atelier de formation en ligne, en production et analyse des données et indicateurs dans une perspective genre pour les intégrer dans les cadres de mesure de rendement des projets du 10 au 11 septembre 2020;
- ✓ atelier de formation en genre au niveau de SN la poste du 13 au 14 octobre 2020 en présentiel.
- ✓ Formation du personnel du MENT :
 - par le BOM, pour 02 agents du Ministère (en Master professionnel Gestion Economie des TIC et en Master 2 en GRH) ;
 - Prise en charge, par le Ministère pour 05 agents (Licence et Master en Gestion des projets, Bureautique, Marketing et communication, Gestion des Télécommunications).



Formation des agents de MENT sur le SYSGEC

g. Financement et partenariat

Dans le cadre de la recherche de partenariats et de financement pour la SN2025, le ministère a initié plusieurs fiches de projets et des requêtes de financement auprès d'institutions régionales et internationales comme le PNUD, la Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement, etc.

Différentes délégations de pays partenaires comme l'Estonie, la Chine, la Corée, le Japon ont été reçues par le Département et des documents de projets leur sont transmis.

On note des **requêtes de financement** adressées par le MEPC pour le compte du Ministère :

- ✓ une requête de financement a été adressée à l'Agence nationale de la société de l'information (NIA) du Ministère des Technologies de l'Informatique et de la Communication de la république de **Corée (NIA)** pour la mise en place d'un projet de création d'un Centre d'Accès à l'information (IAC), suite à la pandémie les partenaires Coréens n'ont pas pu se déplacer et le projet est toujours en attente ;
- ✓ une requête de financement pour l'élaboration d'un programme d'investissement dans le secteur du numérique a été destinée à la **Banque européenne d'investissement (BEI)** pour une assistance technique sur le numérique. L'objectif est de définir les investissements prioritaires et d'élaborer des plans d'affaires en phase avec les prérequis des bailleurs internationaux. Les projets identifiés seront portés par le secteur public, et dans certains cas précis, ils pourraient être portés par le secteur privé ;
- ✓ une requête de financement a été destinée au Directeur de **l'Agence française de Développement (AFD)**, en se basant sur les priorités fixées dans la stratégie nationale « Sénégal Numérique 2025 » (SN2025), en vue de réaliser une étude complémentaire d'aménagement numérique du territoire, afin de mettre en synergie les initiatives privées, d'identifier les investissements publics et privés, des modèles PPP, avec une méthode territoriale.

✓ **Grant Thornton Technologies**

Le Cabinet Grant Thornton Technologies a présenté en ligne, le projet « iBaobab » au MENT, le 8 juillet 2020. Sa mise en œuvre effective permettra la conception, la mise en place et l'exploitation d'une plateforme d'interconnexion et d'interopérabilité des différents systèmes d'informations du pays, garantissant un accès sécurisé aux données de l'Etat pour les citoyens et organisations publiques et privées habilitées. Le cabinet mise sur un partenariat public privé (PPP) avec l'Etat du Sénégal afin de mobiliser les ressources nécessaires pour relever les défis de la transformation numérique et de la résilience économique. Plusieurs rencontres ont été organisées entre Grant Thornton Technologies, MENT et MEPC et les négociations sont en bonne voie.

✓ **Commission de l'Union Africaine (CUA)**

Dans le cadre de la digitalisation de l'Afrique, la CUA a mis en place un nouveau projet intitulé « initiative des stratégies et politiques de régulation pour une Afrique numérique » ou PRIDA (Policy and Regulation Initiative for Digital Africa) pour accompagner la numérisation de l'Afrique. Faisant suite à la réunion continentale sur l'harmonisation des politiques et réglementations en matière de TIC en Afrique, il a été proposé des groupes de travail thématiques

pour les actions concrètes du PRIDA qui sont la gestion du spectre, le renforcement de capacités, la protection des données personnelles, la réglementation/régulation, la plateforme numérique, etc.

Le MENT, point focal, a participé à plusieurs réunions du Projet pour la mise en place de ces groupes thématiques et l'opérationnalisation de la plateforme de partage de données. A cause de la pandémie COVID19, les rencontres du PRIDA n'ont pas eu lieu ; le travail continue en ligne. Le projet cybersécurité a été rajouté aux projets prioritaires et des séances de formation sont organisées en ligne pour la 1^{ère} composante sur le spectre.

✓ **Union Européenne (UE)**

L'UE est en train d'élaborer une stratégie digitale dénommée stratégie UE-Sénégal (digital for development : D4D) dans le cadre de la coopération entre l'Union Européenne et le Sénégal. Une équipe de consultants a été commise et le MENT est le team leader pour les accompagner et faciliter les contacts avec les autres acteurs du secteur. Plusieurs réunions ont été organisées, le rapport est disponible et *l'emploi des jeunes* dans les métiers du numérique et leur utilisation dans l'agriculture et les services, est la priorité retenue dans la stratégie.

Des ateliers sont envisagés entre le Sénégal et l'UE pour déterminer les projets prioritaires à financer dans le cadre de la mise en œuvre de la SN2025.

✓ **Programme des Nations Unies Pour le Développement (PNUD)**

En 2020, pour participer à la lutte contre la COVID19, le PNUD a accompagné le Ministère à travers le Programme d'Appui à la Bonne Gouvernance (PAPBG), en matériel informatique et kits de connexion à Internet et dans la réalisation des actions suivantes :

- L'actualisation de la stratégie numérique SN2025 ;
- L'organisation d'un séminaire gouvernemental sur les enjeux de la digitalisation ;
- La mise en place d'un groupe thématique pour la promotion de l'économie numérique ;
- L'étude de faisabilité sur le modèle de gouvernance des « Espaces Sénégal Service ou ESS » (ex maisons des citoyens) ;
- La mise en place d'un plan de renforcement des capacités pour opérationnaliser 5 ESS ;
- L'achat du matériel nécessaire pour l'opérationnalisation des 5 ESS pilotes ;
- La réalisation d'une enquête de satisfaction des usagers du service public réalisée ;
- L'élaboration du Projet d'Appui à la Gouvernance numérique (PAGNUM). Le document de projet a été signé par le MENT, le MEPC et le PNUD et la mise en œuvre lancée en janvier 2021.

✓ **Fondation Friedrich NAUMANN**

Le lundi 9 mars 2020 s'est tenue au siège de la Fondation Friedrich Naumann de Dakar, une rencontre entre le MENT et la Fondation. Une convention de partenariat a été signée, le 06 avril 2020 pour l'accompagnement à l'organisation en ligne d'un Hackathon (concours d'innovation) pour les filles. Ce concours s'est tenu en septembre 2020 avec trois lauréates dont les prix ont été remis par Monsieur le Ministre, le 22 décembre 2020.

✓ **Partenariat avec GIZ**

Dans le cadre de l'**Initiative Spéciale pour L'Emploi** du Ministre Fédéral Allemand de la Coopération économique et du Développement (**BMZ**), la GIZ a organisé une réunion le 20 septembre 2019 avec le MENT dans le cadre d'une première mission exploratoire. Le but de cette mission était lié au **Conseil pour la mise en place et l'extension de l'offre de services d'un centre de numérisation à Dakar** en coopération avec la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (**DER**).

✓ **Partenariat avec la DER**

Le Ministre de l'Économie numérique et des Télécommunications, M. Yankhoba DIATARA, a procédé à la signature d'une **Convention de Partenariat** avec la Délégation Générale à l'Entrepreneuriat des Femmes et des Jeunes DER/FJ, le vendredi 12 mars 2021.

La signature de cette Convention de Partenariat vise essentiellement la mise en synergie de moyens d'actions pour la promotion de l'emploi des jeunes dans le numérique, l'assistance mutuelle entre les structures pour l'atteinte de leurs objectifs respectifs et la collaboration pour organiser des événements en rapport avec la promotion de l'emploi des jeunes dans le numérique.



Signature de la convention entre la DER et le MENT pour le financement des Startup

Par ailleurs, le Ministre a félicité le Délégué général et ses collaborateurs pour toutes les performances de la DER/FJ en particulier celles relatives à la mise en œuvre de programmes d'incubation avec l'accompagnement financier et technique de plus de 300 startups depuis sa création, mais il a demandé à la DER, d'être beaucoup plus réactive et proche de la jeunesse et d'aller vers un allègement des procédures pour régler le problème que rencontrent les jeunes dans le traitement de leurs projets.

Le Ministre a exprimé son ambition d'accélérer ces performances par la traduction en actions concrètes de la volonté du Chef de l'Etat de faire du numérique un secteur pourvoyeur d'emplois.

Enfin, par souci de rationalité et d'efficacité, le Ministre a instruit ses services de mettre en place, en collaboration avec la DER, une plateforme de gestion intégrée des différents projets et programmes structurants des jeunes, à travers le territoire national.

Dans cette optique, des équipes mixtes composées d'experts et de techniciens des deux structures seront mises en place pour travailler, en mode fast track, sur la concrétisation de ces projets innovants pour les jeunes.

✓ **Partenariat avec la RUSSIE**

Suite à la tenue du Forum national du numérique, une délégation de représentants de la coopération russe a été reçue au Département et la banque de données présentée. Auparavant, la délégation russe avait été reçue par le Président de la République qui a transmis le dossier au MENT. Des rencontres sont organisées entre la délégation présente à Dakar et le MENT ; il reste à finaliser la liste des projets retenus par la Coopération Russe.

h. Prise en compte du genre

Pour l'année **2020**, dans le cadre de l'intégration du genre dans les activités du ministère, la Cellule Genre, qui est chargée de piloter les activités relatives au genre, n'a pas pu mener plusieurs activités à cause de la pandémie Covid19. Néanmoins, pour promouvoir le genre et avoir une meilleure prise en compte du genre dans le pilotage et la coordination des activités, le MENT a organisé en 2020, une rencontre Femmes et numérique pour une meilleure prise en compte de leurs besoins dans l'actualisation et l'opérationnalisation de la stratégie « Sénégal numérique 2025 » (SN2025), un atelier de formation en techniques d'analyse, de planification et de budgétisation sensibles au genre des agents du MENT, un atelier de formation en production et analyse des données et indicateurs dans une perspective genre pour les intégrer dans les cadres de mesure de rendement des projets du ministère, un atelier de formation d'intégration du genre à l'intention du top management au niveau de SN LA POSTE.

Aussi, notre Département a démarré les travaux de mise en œuvre du tableau de bord sur la fracture numérique du genre avec la signature d'une convention de partenariat avec la coopération belge (ENABEL) pour le financement d'une « recherche action » pour une durée de trois ans.

i. Autres réalisations

Au cours de l'année 2020, le Ministère a réalisé d'autres activités :

- ✓ l'élaboration du PAP II A du PSE : le MENT a participé à la rencontre au MEPC pour la mise en place d'un programme de relance de l'Economie nationale (PREN), pour des actions de court terme sur la période 2020-2021, visant à soutenir l'investissement et à stimuler la consommation. Les 5 projets prioritaires du MENT ont été retenus.
- ✓ la mise en œuvre du projet d'élaboration de la stratégie nationale d'inclusion financière du Sénégal : le MENT a participé aux travaux de groupe. Compte tenu des mesures de sécurité sanitaire prises pour lutter contre la propagation du coronavirus, les travaux se sont déroulés en ligne ;
- ✓ Balance des Paiements et Position Extérieure Globale du Sénégal : le Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications a participé aux différentes réunions du Comité national de la Balance des Paiements (BP). Il était prévu une formation des membres du Comité national sur l'élaboration et l'analyse de la Balance des Paiements pour faciliter l'exploitation du rapport. Avec la Pandémie Covid19, la formation n'a pas été tenue mais les réunions de validation de la BP continuent en ligne ;
- ✓ Sommet Mondial du Système d'Informations (SMSI) 2020 : cette rencontre annuelle internationale s'inscrit dans les stratégies et politiques de mise en œuvre des lignes d'actions du SMSI. Le Département a participé aux réunions du SMSI 2020 et à l'élaboration du document pour la préparation de l'intervention du Ministre à la table ronde ministérielle ;
- ✓ la commission d'études 12 (SG 12) de l'UIT du 07 au 11 septembre 2020 ;
- ✓ la commission d'études 3 (SG3) de l'UIT-T du 24 au 28 août 2020 ;
- ✓ la 11ème réunion du groupe d'experts de l'UIT sur les indicateurs de télécommunications / TIC (EGTI) et la 8ème réunion du groupe d'experts sur les indicateurs de ménages TIC (EGH), du 14 au 18 septembre 2020 ;
- ✓ l'insertion de l'Edition 5 du magazine Tam-tam de l'émergence ;
- ✓ la participation à :
 - la tenue du Comité de pilotage de l'intervention « renforcement des compétences de la coopération Sénégal-belge » ;

- WAIGF (West African IGF ou Forum sur la Gouvernance de l'Internet dans la zone ouest-africaine) : du 22 au 24 juillet 2020, par visioconférence, sur le thème : « Economie Numérique et lutte contre la COVID19 »
- l'élaboration et la validation du rapport provisoire de l'étude dans l'espace UEMOA (février-septembre 2020), sur les usages numériques et politique nationale en matière d'utilisation de masse du numérique;
- au forum sur la Gouvernance de l'internet (IGF) du 2 au 6 novembre 2020.

2. Programme 2083 : Economie numérique

a. Mise en place d'un environnement favorable pour le développement des Télécommunications/TIC

Pour la mise en place d'un environnement favorable pour le développement des Télécommunications, les résultats suivants ont été enregistrés :

- ✓ actualisation du cadre juridique des télécommunications (loi et décrets) :
 - révision des cahiers de charges des opérateurs pour intégrer des objectifs contraignants sur la couverture et la QoS en haut débit et très haut débit ;
 - promulgation de la loi n° 2020-01 du 06 janvier 2020 relative à la création et à la promotion de la startup au Sénégal ;
 - modification du cahier de charge des FAI supprimant la restriction téléphonique et audiovisuelle (arrêté d'approbation de l'avenant).
- ✓ opérationnalisation du Conseil National du Numérique : installation des 20 membres, le 18 juin 2020 par le Ministre d'Etat, Secrétaire général de la Présidence de la République ;
- ✓ suivi des réformes pour l'appui budgétaire de la Banque Mondiale : financement de 180 millions de Dollars pour les secteurs du numérique et de l'énergie ; préparation d'un financement supplémentaire de 100 millions de Dollars avec deux actions prioritaires dans le cadre de la Covid19.
- ✓ participation aux rencontres des organisations internationales des Télécommunications et des TIC (Union Internationale des Télécommunications-UIT, Union Africaine des Télécommunications-UAT, Organisation internationale des Télécommunications par Satellite-ITSO, Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications, CEDEAO, UEMOA, Smart Africa), notamment la Conférence Mondiale des Radiocommunications (CMR-19), au Conseil de l'UIT, au Sommet Transform Africa, au Conseil de pilotage de Smart Africa, à l'Assemblée des Parties de ITSO et aux réunions préparatoires de

l'Assemblée Mondiale de Normalisation des Télécommunications (AMNT-20) et de la Conférence Mondiale de Développement des Télécommunications (CMDT-21) ;

- ✓ participation à l'élaboration des stratégies sur les services destinés à l'export et le commerce électronique ;
- ✓ appui au Ministère chargé du tourisme dans le développement des compétences numériques des entreprises touristiques impactées par la COVID 19, pour booster leur business en partenariat avec Facebook.
- ✓ opérationnalisation des organes de gouvernance du service universel : nomination du coordonnateur de l'unité de coordination et de gestion du FDSUT, installation du Comité d'orientation et de Suivi mis en place ;
- ✓ révision du mode de tarification des faisceaux hertziens au regard du développement du trafic des données liées au très haut débit mobile entraînant une baisse des tarifs de communication pour la population ;
- ✓ concernant le Projet d'actualisation et d'harmonisation du Cadre Juridique des TIC après son lancement (cadre juridique partie économie numérique) les 10 et 11 janvier 2019 à Saly (Mbour), le Département n'a pas pu réaliser d'activités en 2020 à cause de la Covid 19 ;
- ✓ Baisse des tarifs pour les communications électroniques de 50% à 70% ces 3 dernières années.

b. Développement des infrastructures numériques

Dans le cadre du développement des infrastructures numériques, le sous-secteur a enregistré plusieurs réalisations à travers, la Direction des Télécommunications, le PTN, le FDSUT et les opérateurs de télécommunications.

Au Sénégal, le secteur des TIC est l'un des plus avancés d'Afrique de l'Ouest, au regard de son solide réseau de base et de sa connectivité internationale de haute qualité, ainsi que ses prix abordables aussi bien pour les services de détail que pour les services de gros.

Le ministère a réalisé les activités suivantes :

- ✓ autorisation d'exploitation de la 4G pour l'opérateur SENTEL GSM ;
- ✓ suivi du déploiement de la Télévision Numérique Terrestre (couverture de 92% du territoire) ;
- ✓ suivi du volet numérique du Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et territoires frontaliers (PUMA) ;
- ✓ renouvellement de la licence de l'opérateur de Service universel ;

- ✓ suivi du projet pilote du Service Universel des Télécommunications (un déploiement du réseau de CSU SA/Hayo dans les départements de Matam, Kanel et Ranérou) ;
- ✓ étude sur la gestion et la valorisation économique du spectre des fréquences au Sénégal.

⇒ **Parc des Technologies numériques**

Pour rappel, le projet Parc des Technologies Numériques (PTN), est un projet structurant de la SN2025, en cours de réalisation dans la commune de Diamniadio sur une superficie de 25 hectares. Elle vise à mettre en place des services numériques en vue de générer des recettes d'exportation et des emplois durables mais aussi de promouvoir la croissance économique.

Les infrastructures numériques, en phase de finition, vont faciliter l'accompagnement de l'essor d'activités numériques et inciter les multinationales et les entreprises nationales et internationales à délocaliser leurs activités dans le Parc.

Les activités suivantes ont été réalisées en 2020 :

Tableau8 : Evolution des emplois numériques CSU HAYO

ACTIVITES	ETAT D'EXECUTION
Construction et équipement des 3 Tours TIC (Adjudicataire : Groupement AXIOME/ELITE GROUPE)	Finalisation des fondations mi-October 2020 ; Impacts COVID-19 sur le rythme des travaux, en particulier sur l'approvisionnement mais le planning a été optimisé pour limiter les retards ; Impact important de la pluie sur le rythme des travaux ainsi que le retard du paiement des décomptes (2 mois de retard au Ministère des Finances).
Travaux de construction du bâtiment du Datacenter (Adjudicataire : Groupement Promotrade /BRAV-TR)	Finition des gros œuvres en Juillet 2020
Construction et équipement des bâtiments annexes (Adjudicataire : CCECC)	Confirmation de l'attribution à CCECC par contrat signé et approuvé Installation et Études géotechniques poussées de l'entreprise Fin des fondations mi-October 2020
Construction et équipement du centre de formation (Adjudicataire : DA ROSA)	Approbation tardive du contrat due à la lenteur d'obtention de la lettre de couverture budgétaire ; Travaux sur les pieux démarrés ; Fin des fondations mi-October 2020 ;

La fin des constructions est prévue en décembre 2021.

Parallèlement, le modèle de gestion a été élaboré et validé par les différentes réunions du Comité de pilotage du PTN.

Les TDR de la phase 2, sont disponibles et l'étude de faisabilité complémentaire sera effectuée bientôt.

⇒ **Mutualisations des infrastructures**

Le Sénégal dispose de quatre (4) opérateurs de télécommunications, trois (3) Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) et trois MVNO.

❖ Le groupe Sonatel, présent dans cinq (05) pays, a réalisé de solides performances commerciales et financières malgré la pandémie de la Covid 19 grâce au développement de ses réseaux et à la dynamique des relais de croissance fixe, Data et Orange Money.

Au Sénégal, la barre symbolique des 10 millions d'abonnés mobiles est atteinte avec + 1,02 millions d'abonnés Orange sur l'année civile. Cette confiance renouvelée de clients conforte le Groupe dans son ambition de leur offrir les meilleurs services à des prix adaptés à leurs besoins et pouvoirs d'achats. Le parc de clients OrangeMoney est également en hausse pour s'établir à 8,8 millions (+29,1%), porté par la bonne dynamique de recrutement et l'assouplissement des mesures d'ouverture des comptes dans le contexte de la Covid19.

La poursuite de la croissance du parc très haut débit autour des offres Fibre, LTE/FDD et TDD est aussi notée (81,6%) avec 309 749 clients et conforte la politique d'investissements accrus ces dernières années sur le très haut débit.

L'effort d'investissements (204,4 milliards FCFA ; 16,9% des revenus) a été maintenu et confirmé sur l'ensemble des pays du groupe, notamment pour la mise en œuvre du câble sous-marin MainOne, mais aussi pour répondre aux besoins d'extension rurale, de déploiement Mobile et FTTH afin de soutenir la croissance de la demande en données mobiles et en internet fixe.

Le renforcement des investissements sur le FTTx et la LTE/FDD-TDD en 2020, combiné à une bonne stratégie commerciale ont permis d'accroître fortement les usages sur Broadband fixe qui franchit la barre des 300 000 clients (+81 000 clients). 2020 a ainsi connu un fort renforcement du déploiement de la fibre au Sénégal et au Mali.

Le renouvellement des réseaux d'accès, la densification des réseaux mobiles et l'extension des plateformes de services ont mobilisé l'essentiel de ces investissements avec l'accélération du déploiement des projets de couverture et l'augmentation des capacités réseaux sur le broadband mobile (3G, LTE, 4G+) et fixe (FTTx) en soutien à la forte croissance des usages.

L'effort d'investissements (204,4 milliards FCFA ; 16,9% des revenus) a été maintenu confirmé sur l'ensemble des pays du groupe, notamment pour la mise en œuvre du câble sous-marin MainOne,

mais aussi pour répondre aux besoins d'extension rurale, de déploiement Mobile et FTTH afin de soutenir la croissance de la demande en données mobiles et en internet fixe.

Le renforcement des investissements sur le FTTx et la LTE/FDD-TDD en 2020, combiné à une bonne stratégie commerciale ont permis d'accroître fortement les usages sur Broadband fixe qui franchit la barre des 300 000 clients (+81 000 clients). 2020 a ainsi connu un fort renforcement du déploiement de la fibre au Sénégal et au Mali.

Le renouvellement des réseaux d'accès, la densification des réseaux mobiles et l'extension des plateformes de services ont mobilisé l'essentiel de ces investissements avec l'accélération du déploiement des projets de couverture et l'augmentation des capacités réseaux sur le broadband mobile (3G, LTE, 4G+) et fixe (FTTx) en soutien à la forte croissance des usages.

Le groupe Sonatel a contribué aux recettes budgétaires des Etats pour plus de **610 milliards de FCFA versées à titre d'impôt, taxes, redevances, cotisations sociales, droits de douanes et dividendes dans les pays de présence dont 232 milliards au Sénégal.**

Et enfin, en matière d'emplois, les activités du groupe ont permis de générer plus de **4 500 emplois directs** et plus de **160 000 emplois indirects** grâce à une distribution commerciale étendue, à la sous-traitance et aux différents partenariats **dont plus de 80 000 au Sénégal.**

En 2020, la Responsabilité Sociétale d'Entreprise de Sonatel s'est montrée encore plus « impactante » dans le quotidien des populations confrontées à la crise sanitaire. A travers ses différentes Fondations d'Entreprise, le Groupe Sonatel a mobilisé plus de 4 milliards de FCFA en vue de soutenir les Etats dans les domaines de la Santé, l'Economie, la technologie et la Communication pour accompagner les efforts de résilience.

En effet, de nombreuses initiatives ont été déployées dans le cadre de cette lutte sanitaire notamment l'envoi de millions de sms gratuits de sensibilisation, l'octroi de terminaux aux acteurs sanitaires sur le terrain, l'équipement des centres d'appels (redimensionnement, numéro vert gratuit), la mise en place d'offres solidaires pour soutenir les personnes les plus affectées dans leurs activités tels que les élèves, les étudiants, les PME/PMI, etc.

Au Sénégal, Sonatel a apporté une contribution financière significative avec notamment la construction et l'équipement d'un centre de traitement d'urgence dans les anciens locaux des pèlerins aux abords à l'ancien aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar.

En 2020, le village de Deguerre, dans la région de Fatick, a abrité le 6^{ième} projet « Village » de la Fondation Sonatel et a bénéficié de travaux importants : réhabilitation et équipement d'une école de 6 salles de classe (avec une salle numérique), réhabilitation et équipement d'un Daara, construction

et équipement du poste de santé, construction d'un logement pour le personnel médical (ICP), installation d'un système d'énergie solaire, réhabilitation d'un forage et passage du concept Ecole Verte à celui de Village Vert.

Fidèle à cette politique, la Fondation Sonatel a appuyé au total 8 établissements scolaires situés dans les régions de Saint Louis, Kaolack, Tambacounda, Thiès et Dakar, en les réhabilitant aux normes et en les équipant entièrement pour un coût global de 800 millions de FCFA.

La mise en place des Orange Digital Center est la matérialisation de l'engagement de Sonatel à accompagner la transformation numérique de ses pays de présence en préparant les jeunes au futur marché de l'emploi et encourager l'entrepreneuriat innovant.

Le groupe Sonatel a amélioré ses performances commerciales et financières en 2020, malgré la persistance de la crise sanitaire et les évolutions contraignantes de l'environnement concurrentiel et réglementaire.

- ❖ Le consortium Saga Africa Holdings Limited (SAHL) avait pris l'engagement, lors du rachat de la société, de faire des investissements majeurs pour le développement du numérique au profit des populations sénégalaises et d'être un acteur innovant dans la réussite du plan SN 2025.

- ❖ C'est dans cette perspective que Saga Africa Holdings Limited a lancé un ambitieux programme d'investissement dont le point de départ a été l'acquisition de la licence 4G. Dans le même temps, un important plan de modernisation du réseau a démarré incluant les plateformes techniques de nouvelles générations et le déploiement de la fibre optique à travers le territoire national. En 2020, l'opérateur FREE a procédé à d'importantes réalisations dans les domaines suivants : le déploiement IN (Plateforme de facturation), migration de la plateforme Mobile money, déploiement de la fibre optique (318 nouveaux kilomètres sont venus rajouter aux 2182 Km existants), infrastructure et réseaux (90% de la population couverte), modernisation des antennes de couverture (plus 90% de ces équipements ont été modernisés). Free a commencé cette année l'exploitation de son « data center » premier certifié Tier 3 en Afrique de l'ouest. Dans un premier temps, ses équipements du cœur de réseau ont été déplacés vers ce centre technique. Notre data center dispose de plus de commodités, d'un niveau de sécurité optimal et constitue aujourd'hui une opportunité pour les entreprises locales en quête de technologie de dernière génération fiable.

Le consortium Saga Africa Holdings Limited (SAHL) a acquis une licence 4G après le rachat de la société. Dans le cadre de l'exploitation de cette licence, SAHL a déployé 400 sites 4G, dont 209 sites 4G+ à travers le territoire, afin de proposer aux populations sénégalaises une meilleure expérience internet.

Free a amélioré ses capacités de transmission, en maillant au moins 400 de ses sites par de la fibre optique en lieu et place de liens hertziens. Le réseau connaît depuis une meilleure qualité de transmission qui se répercute sur l'expérience client. Des aménagements ont aussi été apportés dans la transmission IP, reliant les différents équipements du réseau. Une nouvelle génération de routeurs, plus performant a remplacé les anciens modèles.

Pour supporter tous ces nouveaux équipements et assurer une continuité de service, free a amélioré son approvisionnement en énergie par l'intégration de nouvelles batteries plus robustes mais reste aujourd'hui confronté aux limites imposées par la SENELEC.

Avec les nouveaux usages plus orientés vers la donne, Free a augmenté sa capacité internet sur le câble sous-marin et a opté pour la duplication de ses sorties pour plus de sécurité, la rendant moins dépendante de l'opérateur historique, la Sonatel. Il est présent sur les deux câbles sous-marins ACE (DOLPHIN) et SAT3 (TELXIUS). Free avait aussi accueilli avec enthousiasme le projet de déploiement piloté par l'ADIE, malheureusement interrompu.

Entre 2019 et 2020, nous avons noté une augmentation de la capacité internet avec un débit d'au moins **30, 622Gb/sec**. Au vu des nouveaux usages liés à l'internet, Free se positionne également sur le segment de la connectivité à très hauts débits, corporate et privé. Ainsi, Free a procédé à l'identification d'immeubles qui seront desservis à terme par de la fibre. Une phase pilote a débuté en 2020 avec plus de **150 maisons connectées**.

Réalisations financières – Investissements : SAHL a investi environ 27 milliards de francs CFA pour l'acquisition de la licence 4G. En plus différentes taxes et redevances annuelles sont versées pour l'exploitation du réseau. L'opérateur finance régulièrement des formations diplômantes pour son personnel ainsi que des stages techniques de mise à niveau.

Dans le souci de produire des services de qualité et d'offrir une bonne expérience cliente, Free a pris plusieurs actions : acquisition d'un nouvel outil de gestion de la performance, qui permet de réaliser des campagnes de tests, de générer la perception de l'utilisateur sur le terrain, de faire des comparaisons par zone entre l'état du réseau de Free et celui de ses concurrents ; acquisition d'outils de surveillance permettant de voir pour tous les sites, les indicateurs (KPIs) et les niveaux de performance ; et acquisition d'un nouvel outil de monitoring de la technologie 4G nouvellement déployée.

Les services financiers mobiles servent aujourd'hui de levier de croissance. Le réseau de distribution de Free Money a été étendu avec la création de plus d'une centaine de kiosques.

Un accent particulier a été mis sur l'environnement de contrôle des procédures afin d'être en conformité avec les normes de la banque centrale.

La stratégie commerciale est aujourd'hui de l'intégrer dans les usages des consommateurs, cependant les contraintes imposées par le régulateur en termes de promotions ne favorisent pas cette politique.

- ❖ Espresso Sénégal est une Société africaine de services de télécommunications et d'information, une marque africaine pour le peuple africain via l'inclusion numérique.

Au cours de l'année 2020, plus de 50 nouveaux sites ont été mis en service. Premier opérateur de téléphonie mobile à lancer les services 3G au Sénégal, il a pour ambition d'ici 2025 d'être un fournisseur de TIC et d'enrichir son offre en proposant les technologies récentes. Dans le cadre de la modernisation de son réseau Espresso a lancé sa phase pilote de la 4G à la date du 1er Mars 2020 dans la région de Dakar. En effet de nombreux sites 4G ont été déployés avec le concours de l'ARTP qui a bien voulu mettre à disposition des fréquences de largeur de bande de 10 MHz dans la bande 800 et 1800MHz. a augmenté la capacité de plus de 150 sites 3G à Dakar passant de 2 porteuses à 3 porteuses pour une meilleure expérience client.

En matière de mutualisation d'infrastructures, plusieurs activités ont été réalisées : Finalisation du projet de colocalisation (phase 1) avec la Sonatel, Projet de mutualisation des infrastructures de plus de 60 sites avec Free à travers le partenariat HELIOS, partenariat avec l'ADIE pour la location de capacité, mise en service du projet de IRU sur une période de 10 années fibre optique avec free Mobile, basculement de beaucoup de sites sur les tronçons de fibre sur (Thiès, Touba, Saint Louis...), démarrage de l'étude sur les modalités opérationnelles de partage des infrastructures des réseaux fixes et mobiles avec le Cabinet Tactis, étude pour la mise en œuvre du Roaming national dans la liste des marchés pertinents de l'ARTP et l'inscription du Roaming national comme offre dans le catalogue d'interconnexion.

Expresso a déployé 263 Km de fibre optique à Dakar. Pour la RSE plusieurs projets ont été pilotés au cours de l'année 2020. Dans le cadre de la lutte contre le covid19. Espresso a accompagné le maire de la zone du Sacré-Cœur de son siège en leur offrant les produits anti coronavirus...

c. Développement des usages du numérique

⇒ **Sensibilisation aux usages/impacts des TIC sur les populations et Promotion d'un accès équivalent des personnes en situation de handicap (PSH) aux services de communications électroniques**

Les projets ont fait l'objet de termes de référence. Le premier vise la formation de 1 000 sénégalais dont 500 jeunes et incluant 10% de personnes en situation de handicap. Les objectifs du projet sont la Formation certifiante dans les métiers du numérique, la Certification « e-commerce » pour donner des vitrines numériques à l'artisanat et à l'entrepreneuriat sénégalais et l'Initiation des enfants au codage informatique pour faire naître des vocations. Le second vise la formation de 100 personnes

en situation de handicap n'ayant pas eu accès aux outils informatiques. Il inclut également une dotation en équipements aux centres spécialisés accueillant ces personnes et, à titre individuel, sur la base d'un dossier motivé pour accompagner un projet professionnel

⇒ **Projet SBC (Single Board Computer)**

Il a pour objectif de mettre à la disposition d'écoles, de collèges et de lycées des équipements informatiques et électroniques dans le but de sensibiliser et d'initier les élèves au fonctionnement des outils numériques et à la programmation informatique. Une commission paritaire a été mise en place entre le FDSUT et le MEN afin de définir le périmètre du projet.

⇒ **Le projet Information Access Center for developing countries (IAC)**

L'Agence Nationale de la Société de l'Information (NIA) avait indiqué l'existence de 56 IAC dans le monde et que le Sénégal qui est un des pays prioritaires pour la Corée n'en a pas encore bénéficié. C'est dans ce cadre que le ministère a entamé les processus et démarches nécessaires en vue d'établir un IAC au Sénégal.

Une mission conjointe du Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications et de l'Agence Nationale de la Société de l'Information (NIA) de la République de Corée du Sud a organisé une visite à l'Université de Thiès, **le 18 février 2020** pour identifier le lieu devant abriter le Centre d'Accès à l'Information (IAC). A cet effet, le 5 octobre 2020, un atelier de formation en ligne, organisé par l'Agence Coréenne de l'Informatique de l'Etat (NIA) a eu lieu portant sur les procédures de soumission au programme IAC. Depuis, des réunions d'information en ligne se poursuivent entre le MENT, NIA et l'université de Thiès.

⇒ **Le projet de soutien à l'innovation et à l'incubation E startup Sénégal**

Avec l'appui de la Direction de la Planification du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC), le MENT a élaboré l'étude sur le « projet de soutien à l'innovation et à l'incubation : startup Sénégal », utilisant un échantillon de startups et de PME. Ce qui a permis de faire avancer le processus de validation des études ex-ante du projet, dont le rapport final est disponible depuis le 29 mars 2021.

⇒ **Le projet entrepreneuriat numérique féminin**

Les études ont montré que le projet est économiquement et socialement rentable d'où un montant de 150 000 000 FCFA a été positionné puis ponctionné à cause de la pandémie. Toutefois des formations pour les femmes sont organisées et du matériel informatique a pu être acheté pour les 2 maisons prévues dans le plan de travail de 2021 et les installations effectuées en fin mars 2021. En effet, Monsieur le Ministre a procédé à l'inauguration du Foyer des femmes de Kounghoul entièrement réhabilité par ses services et au lancement du projet entrepreneuriat numérique féminin

dans la zone avec des bourses de formations aux femmes de Koungueul. L'édition 2020 du concours Hackathon JiggenCitic s'est déroulée en ligne durant le mois de Septembre jusqu'en début Octobre. Cent soixante-cinq (165) filles ont été inscrites dont trois ont été primées (trois millions, un million et cinq cent mille FCFA) plus d'autres lots d'encouragement par l'incubateur CTIC.

L'innovation FRIDAY est un concept lancé par la Direction de la promotion de l'économie numérique et du partenariat, pour animer un incubateur virtuel conçu pour les startups. Deux sessions de webinaire ont été organisées. La première a eu lieu le 19 avril 2020, le thème était la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat numérique sous la présence de l'intervenant Monsieur Abdoulaye MBAYE, Président Directeur Général de Neurotech.

La deuxième a eu lieu le 14 Août 2020, sous le même thème et a eu comme panélistes Mme Ndeye Khar NDOUR, Directrice Général de NOVATECH et M. Samba SENE, Président Directeur Général de WISS AFRICA.

⇒ **Forum du numérique 2020**

Le Président de la République a institué par décret, le Grand Prix du Président de la République pour l'Innovation numérique signé le 10 septembre 2020.

Cette importante initiative du Président de la République se propose de mettre à l'honneur le secteur du Numérique dans son ensemble, en montrant sa capacité à innover et à contribuer à une croissance économique soutenue et durable au Sénégal.

Sur cette lancée, le ministère en collaboration avec la Présidence de la République a organisé la deuxième édition du Forum du Numérique placé sous le thème : « Le Digital au service de la gestion de la pandémie et de la relance de l'économie. Le Forum s'est tenu les 26 et 27 Novembre 2020 au Centre de conférence Abdou Diouf de Diamniadio avec comme invité d'honneur le Royaume du Maroc qui a fait sa participation à distance et la présence effective de représentants de la France, de la Côte d'ivoire et du Niger.

Ce forum avait pour objectifs :

- établir un cadre d'échanges privilégié entre les acteurs évoluant dans l'écosystème numérique et les pouvoirs publics. La finalité est de renforcer l'environnement des startups et créer un espace d'échanges de haut niveau pour le développement inclusif du Numérique au Sénégal ;
- accompagner la transformation digitale du Sénégal ;
- promouvoir la stratégie SN2025 et les solutions technologiques innovantes développées par l'écosystème numérique.

Les résultats attendus de cette 2nde édition ont été largement atteints voir dépassés. Il a permis de :

- réunir les experts du Sénégal et de la Diaspora pendant 2 jours pour discuter autour du thème et promouvoir des solutions numériques innovantes pour l'émergence de notre pays ;
- partager des expériences et de bonnes pratiques entre professionnels du secteur du numérique et avec d'autres pays champions du digital ;
- communiquer avec le Grand public sur la SN2025 et sa mise en œuvre ;
- créer un rendez-vous biannuel du Numérique au service de l'émergence.

Lors de ce forum, des prix ont été décernés aux startups :

- **TOLBI : Grand Prix du Président de la République pour l'Innovation numérique ;**
- **MBURU : Prix spécial femme**
- **NJUREEL : Prix spécial jeune.**



Remises des prix du Chef de l'Etat

⇒ **Le Fonds de développement de développement du numérique (FDN)**

L'étude de faisabilité pour la mise en place d'un Fonds de Développement du Numérique (FDN) ainsi que le projet de décret de création sont disponibles. Le FDN est proposé pour les budgets à venir.

⇒ **Le projet Handicap et TIC**

Les études de faisabilité et ex-ante ont montré que le projet est économiquement et socialement rentable d'où un montant de 120 000 000 FCFA a été positionné en 2020. L'objectif général de ce projet est de contribuer à l'inclusion numérique par l'insertion économique et sociale des personnes vivant avec un handicap. Une Mission de visites dans des sites identifiés par le projet dans les régions de Dakar, Thiès et Kaolack a été faite pour recenser et évaluer les besoins en équipements TIC et laboratoires (salles) informatiques spécialisés des organisations de personnes handicapées et établissements scolaires et de formations pour les apprenants et stagiaires handicapés. Les Termes de Référence de l'élaboration de contenus TIC pour les organisations,

établissements scolaires et centres de formation des personnes handicapées ont été élaborés et soumis à l'autorité pour validation.

⇒ **Le projet Centre Multimédia Communautaire (CMC)**

Le Ministre Yankhoba Diatara a signé un protocole d'accord avec le Conseil Départemental de Koungueul pour développer des synergies en vue d'harmoniser les actions et de réaliser en partenariat des actions ou projet dans le domaine du numérique. Il a aussi inauguré le Centre multimédia du Lycée de Koungueul 2 équipé, en matériels informatiques par ses services.

Aussi, M. le Ministre Yankhoba Diatara a procédé à l'inauguration du Centre Multimédia Communautaire (CMC) de Kaffrine, qui va contribuer à réduire la facture numérique et mettre les Technologies de l'Information et de la Communication au service du développement des populations des zones rurales et périurbaines défavorisées.



Inauguration du Centre Multimédia Communautaire (CMC) de Kaffrine



Signature du protocole d'accord avec le Conseil Départemental de Koungueul

d. Régulation du secteur du numérique

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique et conformément aux orientations contenues dans les documents de politique économique du Sénégal (PSE, Stratégie Sénégal numérique 2025), l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) a réalisé des activités dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs que l'Etat du Sénégal s'est fixé dans le secteur du numérique.

Sur le plan réglementaire, des décisions sont prises au courant de l'année 2020 pour davantage assainir le secteur et renforcer le libre jeu de la concurrence.

D'autres activités sont menées notamment des missions de contrôle de la qualité des services lors d'événements religieux qui regroupent beaucoup de personnes, le suivi de la mise en œuvre de la portabilité, la gestion de l'interconnexion, etc.

❖ Cadre juridique

Dans le but de corriger certains dysfonctionnements, de renforcer la concurrence dans le secteur des communications électroniques et de promouvoir l'innovation, l'ARTP a pris les décisions de régulation suivantes :

- **décision n°2020-006** du 26 juin 2020 portant approbation du catalogue d'interconnexion de SONATEL pour la période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2020 ;
- **décision n°2020-007** du 26 juin 2020 portant approbation du catalogue d'interconnexion de SAGA AFRICA HOLDINGS LIMITED pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 ;
- **décision n°2020-008** du 26 juin 2020 portant approbation du catalogue d'interconnexion d'EXPRESSO SENEGAL pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 ;
- **décision n°2020-009** du 17 juillet 2020 portant encadrement des promotions relatives à la fourniture des produits et services de communications électroniques qui abroge et remplace celle n°2019-008 du 29 mai 2019 a été prise par l'Autorité de régulation des Télécommunications et des Postes ;
- **décision n°2020-001/ARTP/DG** du 11 février 2020 fixant les conditions générales d'exploitation de la bande de fréquences 868-870 Mhz, pour les communications de type machine et les réseaux et services de l'Internet des objets (IoT) ;
- **décision n°2020-004** du 05 mai 2020 précisant les conditions d'accès par l'opérateur mobile virtuel SIRIUS TELECOMS AFRIQUE, à la plateforme de l'opérateur SAGA AFRICA HOLDINGS LIMITED ;

❖ Suivi de la qualité de service (QoS) des réseaux des opérateurs

Dans le cadre de sa mission de suivi et d'évaluation de la qualité de service fournie par les opérateurs de télécommunications, l'ARTP a mené en 2020 les activités suivantes :

- élaboration d'une stratégie d'amélioration continue de la couverture et de la qualité de service pour la période 2021-2023 ;
- révision des indicateurs de QoS/couverture et du protocole de mesures ;
- contrôles ponctuels pour mesurer la QoS/couverture et accompagnement des événements religieux.

Elaboration d'une stratégie d'amélioration continue de la couverture et de la qualité de service pour la période 2021-2023

Dans le but de prendre en compte les préoccupations des consommateurs et celles des autorités étatiques en matière de qualité de service et de couverture des réseaux de communications électroniques, l'ARTP a initié, pour la période 2021-2023, une nouvelle stratégie de gestion de la QoS. Ladite stratégie a pour objectif d'améliorer la couverture et à la qualité des services de communications électroniques sur toute l'étendue du territoire national à l'horizon 2023. Elle repose principalement sur les quatre (04) axes suivants :

- le parachèvement du cadre réglementaire et organisationnel du suivi de la QoS;
- le renforcement du dispositif technique de contrôle des obligations des opérateurs ;
- l'amélioration de la transparence du marché en termes de QoS ;
- le suivi des déploiements des réseaux des opérateurs.

Révision des indicateurs de QoS/couverture et du protocole de mesures

Durant l'année 2020, l'ARTP a initié la révision de la décision n° 004-2013/ARTP/COL du 24 juin 2013 fixant un dispositif de suivi de la QoS des réseaux mobiles pour :

- conformer les indicateurs de QoS avec les nouvelles obligations découlant des changements des cahiers des charges des opérateurs ;
- fixer le protocole de mesures de la QoS et la couverture pour les contrôles effectués par les équipes de l'ARTP sur le terrain.

A ce titre et dans une approche constructive et concertée avec les opérateurs de nouveaux indicateurs et seuils ont été fixés pour les services Voix, SMS et Données pour les réseaux mobiles 2G, 3G et 4G.

Le nouveau protocole et les indicateurs permettront de mieux évaluer la qualité des services les plus utilisés par les consommateurs en simulant l'expérience client quelle que soit la technologie déployée par les opérateurs.

Contrôles ponctuels pour mesurer la QoS/couverture et accompagnement des événements religieux

L'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) accompagne depuis plusieurs années tous les événements religieux avec la mise en place d'un dispositif de veille, de contrôle et de suivi, pour s'assurer de la bonne qualité des services offerts par les opérateurs de téléphonie mobile.

En dépit de **la pandémie de COVID-19** qui a fortement marqué l'année 2020, une équipe technique a été dépêchée durant le Magal de Touba **du 02 au 06 octobre 2020** et le Gamou de Medina Baye à Kaolack **du 28 au 30 octobre**.

Ainsi l'équipe technique de l'ARTP était chargée :

- de vérifier la disponibilité des services de communications électroniques ;
- de contrôler la qualité des appels notamment la possibilité d'émettre, de recevoir et de maintenir des appels ;
- d'évaluer la qualité vocale des appels dans toute la localité ;
- d'alerter les opérateurs en cas de dysfonctionnements constatés sur leurs réseaux.

En vue de favoriser une meilleure réussite de ces missions, l'ARTP a étroitement collaboré avec les opérateurs afin de garantir un service de qualité et permettre ainsi aux pèlerins de profiter de l'ensemble des services de communications électroniques sans désagrément durant ces périodes de forte affluence.

❖ Suivi de la mise en œuvre de la portabilité

L'année 2020 a été marquée par le lancement de la deuxième campagne de communication sur la portabilité des numéros mobiles et l'identification des abonnés lors de la cérémonie qui s'est tenue le 17 octobre 2020 à Doumga Ouro Alpha dans le département de Matam.

Cette campagne a permis d'augmenter fortement le nombre de numéros portés au dernier trimestre de l'année 2020.

Il faut cependant noter un taux de rejet de la portabilité important (**38,78%**) dû en grande partie à une identification non conforme.

❖ Elaboration de rapports sur le marché des communications électroniques

Des rapports sur le marché des communications électroniques sont élaborés tous les trimestres sur la base des informations transmises par les opérateurs. Ces rapports présentent les évolutions notées sur les segments de la téléphonie fixe, mobile et de l'Internet.

Un rapport annuel sur l'évolution du marché des communications électroniques est élaboré par l'ARTP. Ce rapport met l'accent sur la dynamique du marché des communications électroniques au courant de l'année.

❖ Gestion de l'interconnexion

L'ARTP a, conformément au code des communications électroniques et après analyse, identifié par décision pour la période 2018-2020, comme pertinent pour une régulation ex-ante, onze (11) marchés de gros et quatre (4) marchés de détail.

En 2020, elle a désigné par décision, à la suite d'une analyse de marché, les opérateurs ayant une puissance significative sur les différents marchés pertinents identifiés.

Les opérateurs puissants sur un marché sont tenus de respecter des obligations d'accès, de transparence et de publication d'une offre de référence, de non- discrimination, etc.

e. Protection des données personnelles

Sur la confiance numérique, la Commission de protection des données personnelles (CDP) a accueilli 35 structures et 8 particuliers venus s'imprégner de la législation sur les données à caractère personnel, au cours de l'année 2020. La CDP a reçu 270 dossiers dont 165 déclarations et 49 demandes d'autorisation. Au cours des 07 sessions plénières, 188 récépissés de déclarations, 52 autorisations et 05 refus d'autorisation ont été émis, 01 avertissement a été prononcé et 24 dossiers ont été sursis à l'examen. Les demandes portaient sur les plaintes et les signalements. La Commission a, en outre, reçu des demandes d'avis et émis des appels à déclaration dont 59 appels à déclaration, 34 demandes d'avis, 51 plaintes et signalements reçus et 1 demande d'homologation. Des missions de contrôle et des sessions de formation ont été organisées auprès des usagers, des visites de courtoisie sont organisées pour sensibiliser les autorités administratives.

L'année 2020 a été fortement marqué par la pandémie de la Covid-19. A cet effet, la CDP a pris certaines mesures visant à réaménager son fonctionnement et à garantir la continuité de ses services. Parmi ces mesures, le télétravail occupe une place très importante. Au titre des formalités préalables, l'actualité de la Covid-19 a pesé sur les demandes d'avis et les activités de sensibilisation. Toutefois, les demandes d'autorisation et les déclarations normales sont restées constantes en termes de volume.

f. Développement de service universel

Les acteurs principaux du service universel sont : le Consortium du Service Universel (CSU SA) et le Fonds de développement du Service universel des Télécommunications (FDSUT).

Le service universel qui est une délégation d'un programme social inscrit au fronton du PSE marque un impact sur le plan social et économique, la zone de Matam, avec la création d'emplois jeunes et la mise à disposition des populations reculées, de moyens de communications modernes sur les différents segments des télécommunications. CSU a mis en place une application de téléphonie permettant à la diaspora Sénégalaise de téléphoner à moindre coût, en les rapprochant de leurs familles situées au Sénégal. Cette solution est un atout pour le Sénégal, car elle lui permet de se hisser au rang des pays développés, avec son innovation technologique permettant à sa diaspora de bénéficier des avantages de cette évolution. Cet ancrage s'est fait dans la spécificité de la mission de Service Universel, en tant qu'acteur de la digitalisation administrative et levier économique et d'ouverture pour les Populations des zones reculées de Matam visées par le projet pilote qui a connu son épilogue avec un niveau de satisfaction très au-delà des espoirs. Cette prouesse a été réalisée sur

la base d'une volonté avérée du principal promoteur du SU, en l'occurrence le Ministère de l'Economie Numérique ; de faire du service universel une réalité et de lui faire jouer sa partition dans le plan Sénégal numérique 2025.

Malheureusement, un nombre important de ces villages déployés sont situés dans des zones sans énergie. Cette absence d'énergie constitue un handicap commercial majeur qu'il faut solutionner dans cette deuxième phase qui doit être la phase de commercialisation en masse.

L'optimisation est un des volets les plus importants d'un réseau. Au 31 Décembre 2020, C.S.U a déployé le réseau dans deux cents vingt (220) villages sur cent soixante-trois (163) du cahier de charge soit cinquante-sept villages ajoutés de transport dans le domaine des télécommunications.

A la date du 31 décembre 2020, le taux de déploiement est de 101.57%. Pour une bonne optimisation, C.S.U a amélioré son architecture en diminuant le nombre d'infrastructures (Pylônes) co-localisées avec les autres opérateurs notamment avec la SONATEL et TIGO. Le projet a continué à stabiliser et à améliorer son réseau énergétique. La politique du mixte énergétique qui combine : l'énergie solaire, l'énergie électrique à travers des compteurs personnels et l'énergie des opérateurs dans le cadre de la Co localisation reste sa politique dans ce sens. Le Centre d'Opération du Réseau ou le **Network Operating Center (NOC)** est une partie fondamentale pour le bon fonctionnement du réseau. Au courant de l'exercice 2020, nous avons relevé et amélioré des difficultés techniques à différents niveaux. Le constat fait, le projet prend, dans le temps, un peu plus d'ampleur. Le nombre de clients augmente et des demandes de nouveaux services se présentent. Parallèlement à cela nous nous sommes préparés à pouvoir supporter les futures charges en termes de gestion des utilisateurs et de qualité de services. L'intégration d'une solution de sécurité de dernière génération est à l'étude.

Le déploiement du réseau G.S.M dans le département de Ranérou et notamment à Dendoudy DOW a permis aux populations de cette localité d'être numériquement désenclavées. Le parc Diaspora a été rendu possible par le mécénat que CSU réalise avec ses maigres moyens au bénéfice des populations, à l'occasion des cérémonies culturelles organisées par la population expatriée en vacances à Matam. CSU / HAYO a accompagné des structures de santé et du social par de prime abord, CSU consacre un effort sans commune mesure au soutien de la politique de santé de l'Etat avec un accompagnement orienté sur les structures pour les structures de santé, CSU a déjà beaucoup investi pour permettre la connexion en temps réel entre l'administration, la périphérie et les structures au centre. Le raccordement des projets ruraux comme celui des chantiers de travaux public de HENAN CHINE à MATAM, constitue également une illustration parfaite de l'apport socioéconomique de CSU /HAYO dans la zone du Nord.

Cependant pour permettre la réalisation de telle prouesse, il faut que le ministère chargé de la politique du numérique et l'ARTP, interviennent indirectement pour faire baisser des coûts

d'exploitation, notamment sur les redevances des fréquences et directement mobiliser les infrastructures de l'ADIE, la SENELEC, le PUDC, le PUMA ou encore l'OFOR, pour aider à l'atteinte des objectifs de SU. Le statut d'opérateur d'infrastructures alternatives de l'ADIE doit permettre de mutualiser avec les investissements de CSU et des opérateurs nationaux pour permettre d'infléchir sur les coûts d'exploitation dans les zones reculées comme Matam.

L'année 2020 a été fortement impactée négativement par un certain nombre de facteurs dont : l'avènement de la COVID 19 qui a fortement frappé les émigrés de la région qui sont les poumons économiques des familles sédentaires et la rude concurrence de la 3G dans les zones jusqu'ici couvertes par Hayo (Dandé Maayo), Sinthiou Bamambé, les agnams. Les ventes et les prospections ont donc connu une baisse drastique. Nonobstant cette situation, la Direction générale de C.S.U a eu à appuyer significativement, les 3 districts sanitaires de la région de Matam dans leur lutte contre la pandémie de Covid 19. Cet appui a aussi touché, les structures administratives locales, de même que les maisons religieuses.

CSU/HAYO a pris des mesures immédiates pour la préservation de la santé de ses employés, par la mise en place d'un présentiel des effectifs très réduit du fait de la dangerosité de la maladie et de son mode de propagation. Cela avant même les décisions au niveau national. L'opérateur de SU des télécommunications a été très impacté et très tôt, du fait de la dépendance de nos abonnés à leurs parents émigrés, confinés dans les capitales européennes. Néanmoins, l'opérateur de service universel du Sénégal a accompagné ses abonnés et toutes les structures sanitaires de la région de Matam qui est sa région d'intervention à la lutte contre la covid-19, en quoi faisant : - Information des abonnés sur les gestes barrières par des messages sms et des messages au niveau de nos portails : Bonus de 50% de temps de communication supplémentaire à nos abonnés voix et la prise en charge totale des frais de transferts de leurs paiements de redevance.

Malgré les efforts faits pour les déployer, les populations ne peuvent pas utiliser le réseau du service universel faute d'énergie chez eux. L'essentiel de ces villages sont du département de Ranérou.

A l'avènement de la pandémie de la COVID-19, une partie du personnel a été mise en chômage technique, tout en respectant les dispositions réglementaires du gouvernement et les procédures administratives requises en rapport avec l'Inspection du travail.

CSU a bénéficié d'un renouvellement sans réserve de sa licence pour une durée de dix années à partir de 2020. L'Opérateur s'engage dans des axes de progrès dans le cadre de la lutte contre l'iniquité sociale entre les zones urbaines et les zones reculées que nous desservons dans les trois départements de Matam. Cette ambition se réalisera aussi largement avec l'extension sollicitée de la Licence aux autres zones blanches du pays. Le Service universel participe aussi au développement des initiatives

économiques des zones reculées pauvres dans le cadre du développement du commerce électronique. L'année 2020 avait coïncidé avec le renouvellement de la licence de SU et du cahier des charges de l'Opérateur CSU.

⇒ **Fonds de Développement du Service Universel des Télécommunications (FDSUT)**

Malgré la pandémie de Covid 19, pour l'année 2020, le FDSUT a réalisé des activités à travers les projets suivants :

❖ **Télévision numérique terrestre**

Dans l'objectif de soutenir la digitalisation du domaine de l'audiovisuel au Sénégal, le FDSUT a acquis 120 000 décodeurs TNT à destination des foyers vulnérables afin de les accompagner dans ce basculement majeur. En 2020, à la suite de l'annonce de l'entrée en service du signal numérique dans certaines régions, le FDSUT a démarré une campagne de distribution desdits terminaux. La délégation s'est rendue dans les villes de Fatick, Sédhiou, Ziguinchor et St-Louis et a procédé à des remises symboliques.

Le Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications a remis plus de 1000 décodeurs TNT au Gouverneur de la région de Kaffrine, en mars 2021.

❖ **Projet pilote d'accès Universel (P2AU)**

Le P2AU suit son cours avec le soutien du Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications, à travers la Direction des Télécommunications. L'objectif étant de regrouper les acteurs de l'offre d'infrastructures, tels que les opérateurs de télécommunications titulaires de licence, les équipementiers, les gestionnaires d'infrastructures alternatives, les FAI, ... Une série de rencontres a été menée et a permis d'obtenir leur accord de participation. Ce projet pilote s'étendra sur une durée d'un (01) an et permettra d'identifier des modèles de couverture (modèles économiques, solutions techniques permettant le partage/mutualisation d'infrastructures) efficaces pour desservir les zones rurales et frontalières non couvertes en réseaux de télécommunications. Le lancement du projet a eu lieu, le 03 novembre 2020 à Dakar, sous la présidence effective du Secrétaire général du Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications. A la suite du lancement, les premières séances de travail des différentes unités opérationnelles (économique, technique et juridique) ont été tenues afin d'identifier les modalités pratiques de mise en œuvre du projet.

❖ **Projet Living Lab**

Une note conceptuelle et des termes de référence ont été élaborés afin de préciser la vision portée par le FDSUT. En plus de progresser dans les travaux relatifs aux prérequis et aux modalités de mise en œuvre, un comité d'experts a été formé et le FDSUT bénéficie d'un partage d'expérience d'une fondation espagnole. L'objectif est de mettre en place trois living Labs pilotes axés sur des actions dans le secteur primaire et secteur santé/environnement sur une durée trois (03) années.

❖ **Connexion des établissements scolaires à Internet (Projet IRU)**

A travers ce projet, le FDSUT souhaite apporter à tous les apprenants sénégalais un accès à Internet dans la cadre de leur cursus de formation (élèves, étudiants, doctorants, ...). A cet effet, l'UCG entend acquérir une capacité Internet de 15GO pour une période de 15 ans, à répartir entre les établissements scolaires, les établissements d'enseignement supérieur et la recherche scientifique. A la suite de la signature d'une convention cadre avec le Ministère de l'Education Nationale (MEN), une commission a été mise en place afin de définir un plan de déploiement pluriannuel de connexion de tous les établissements scolaires. Une rencontre doit être planifiée afin d'adopter une démarche similaire avec le Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

g. Digitalisation de l'administration sénégalaise

Dans le cadre de la poursuite de la transformation digitale dans l'administration, l'ADIE a réalisé des activités dans le volet de dématérialisation des procédures administratives et du développement et fourniture de produits et services innovants pour appuyer les structures administratives dans la mise en place d'outils, l'hébergement des applications dans le centre de ressources, la formation et support aux utilisateurs.

❖ **Dématérialisation des procédures administratives**

L'une des orientations phares est la dématérialisation massive des procédures administratives. En effet, l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE) ambitionne de digitaliser les procédures administratives à fort impact socio-économique, à raison de 100 procédures par année. Mais Il faut également préciser que l'ADIE n'a bénéficié d'aucun budget d'investissement pour ce projet de grande envergure qui prend en compte tous les aspects allant de la dotation d'équipements des structures bénéficiaires, à la numérisation des archives, à la formation à la conduite du changement et à la communication.

Ces éléments corroborent les écarts négatifs enregistrés entre les cibles et les réalisations. Un taux de réalisation de 45% soit 337 procédures étaient attendues pour l'exercice de 2020. Au 31 décembre 2020, le pourcentage relevé était de 16%. Il se décline comme suit :

- ✓ 13 procédures mises en ligne et utilisées (03 Urbanisme, 09 Education et 01 Fonction publique) ;
- ✓ 90 procédures dématérialisées en attente de la validation des structures pour la mise en ligne ;
- ✓ 17 procédures en cours de dématérialisation dont 7 du PAMA et 10 des Espaces Sénégal Services.

En sus, pour accompagner ce projet, l'ADIE a élaboré une charte de dématérialisation qui fixe les engagements de chaque partie dans le cadre de la dématérialisation.

❖ Développement et fourniture de produits et services innovants

Des réalisations ont été faites : des solutions digitales déployées découlent pour l'essentiel de besoins émanant de structures administratives. Le tableau ci-dessous répertorie les plateformes réalisées en fonction des structures bénéficiaires :

N°	Dénomination de la plateforme	Structures bénéficiaires
1.	Gestion du Laboratoire et de la Morgue	Hôpital Général de Grand Yoff (HOGGY)
2.	Gestion du Service Gastro-entérologie	
3.	Gestion de la facturation	Agence des Aéroports du Sénégal
4.	Gestion des décorations aux Ordres Nationaux	Grande Chancellerie
5.	Gestion du recrutement et des inscriptions	Université Amadou Mactar MBOW
6.	Gestion des échanges de Dossiers	Procureur général de la République et la DIC

La troisième année de l'exécution du Contrat de performance a fortement été impactée par l'apparition de la COVID-19. Cette pandémie a entraîné l'instauration de mesures partielles de confinement avec de lourdes conséquences sur les résultats du CDP. Ainsi, compte tenu du contexte sanitaire, l'ADIE s'est focalisée en priorité sur les activités de contribution au mouvement national de riposte contre la Covid-19.

En effet, la contribution de l'ADIE au mouvement national de lutte contre le Covid-19 s'est traduite par :

- ✓ Fourniture de services en ligne aux administrations pour les besoins de continuité du service public :
 - l'outil de web conférence pour toutes les conférences sur internet (<https://conference.sec.gouv.sn>) ;
 - l'outil skype for business sur le cloud privé de l'Etat pour la messagerie instantanée;
 - l'outil sharepoint (OPTICA) pour le partage de documents, le suivi des tâches et la collaboration sur le cloud privé de l'Etat (<https://intranet.gouv.sn>) ;
 - les services disponibles dans l'intranet administratif (le Système de Gestion électronique du Courrier (SyGEC), la plateforme TeleDAC, le FUDPE) accessibles en mobilité à l'ensemble des structures de l'Administration à travers des tunnels sécurisés (VPN) fournis à leurs agents ;

- une plateforme générique de téléenseignement au profit du Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat mais qui pourrait être adaptée à d'autres demandes a été hébergée dans le centre de données de l'ADIE.
- ✓ Le développement de plateformes pour l'opérationnalisation des missions de la Force Covid-19 :
 - la Plateforme de Suivi du Fonds Force-Covid sert à retracer toutes les composantes l'ensemble des actions menées sur la base du budget mobilisé par l'Etat du Sénégal. Elle assure le suivi des opérations financières, du système de santé, de résilience sociale des populations, du secteur privé et du maintien des emplois, de l'approvisionnement du pays en hydrocarbures, en produits médicaux, pharmaceutiques et en denrées de première nécessité ;
 - la Plateforme Force Covid-Diaspora avec le Ministère des Affaires Etrangères et les Sénégalais de l'Extérieur (MAESE) : la plateforme de souscription à l'aide à la diaspor;
 - la Plateforme de Suivi de la mise en œuvre de « l'assistance alimentaire » pour le suivi de l'évolution des opérations d'acquisition de vivres, d'acheminement des denrées et de distribution de kits alimentaires aux profits des ménages bénéficiaires a été réalisée ;
 - la dématérialisation des fiches d'inscription des opérateurs de transport routier de voyageurs pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement ainsi que celle relative à l'inscription pour les aides de la Mairie de Dakar- Plateau pour les besoins de célérité dans le traitement et de traçabilité ;
 - la mise en place d'un agent conversationnel dénommé « Docteur COVID) via WhatsApp et Telegram, interagissant avec les populations pour le Ministère de la Santé;
 - une plateforme de tracking des requêtes du Ministère de la Santé a été aussi déployée

h. Diffusion du numérique dans les autres secteurs économiques

Suite au Conseil des ministres du mercredi 29 janvier 2020, le Chef de l'Etat a instruit le Département d'accompagner les secteurs prioritaires à mettre en place leurs feuilles de route actualisées, intégrant les actions consensuelles à déployer sur la période (2020-2025), ainsi que les ressources indicatives à mobiliser pour la réalisation de leurs projets numériques dans le cadre de la mise en œuvre de la SN2025. Actuellement 137 projets des ministères sectoriels sont en attente.

Aussi, considérant l'axe 4 de la SN2025, intitulé « diffusion du numérique dans les secteurs prioritaires », le Département a réalisé des activités de collaboration suivantes :

- **MENT et MCPME : E-commerce**

Le Département a participé à l'Atelier national de validation de la Stratégie Nationale pour la Mise en œuvre de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (SNZLECAF) organisé les 25 et 26 février 2020 à Dakar.

- **MENT et MEFPAL : Modèle pédagogique d'intégration des langues nationales dans la formation technique et professionnelle arrimée aux TIC**

Le Département a participé à l'Atelier d'harmonisation des référentiels et de finalisation des documents produits durant la première phase du modèle pédagogique d'intégration des langues nationales dans la formation technique et professionnelle arrimée aux TIC tenu à la Résidence Daby à Thiès.

- **Poursuite de la convention de partenariat entre MSAS et Ministère en charge de l'Economie Numérique**

Cette convention a vu sa mise en œuvre effective lors de la **lutte contre la COVID-19**, avec l'organisation de la Riposte digitale dénommée #DAANCOVID19# et qui regroupe tous les acteurs du numérique, le MENT et OPTIC comme Coordonnateurs principaux. Le MSAS a fait une expression de besoins et le MENT a répondu avec un appui technique et en matériel informatique (modems Wifi, ordinateurs fixes et portables, tablettes, ...), en collaboration avec ses partenaires (opérateurs Télécommunications, PNUD, Computer Land, ..) pour l'équipement et la connectivité des Centres de traitement. Le secteur privé TIC a offert toute son expertise avec la mise à disposition de solutions digitales pour la gestion du Centre d'appels, du suivi des patients et des cas, de la gestion hospitalière et des tableaux de bord décisionnels.

- **Collaboration MENT et MESRI/MEN**

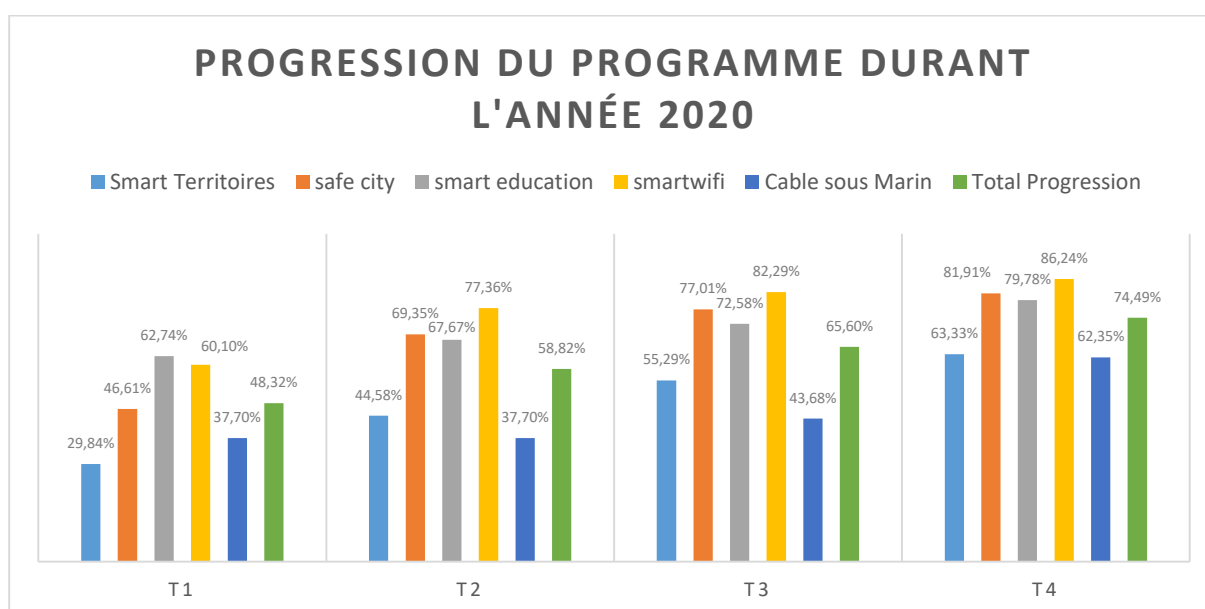
Dans le cadre de l'utilisation du numérique dans l'éducation, la formation et l'alphabétisation, le ministère a procédé à l'inauguration de 4 salles informatiques à Kolda.

- **Dans le cadre du programme Smart Sénégal, qui vise à :**

- ✓ améliorer la sécurité des biens et des personnes des quatre villes du Sénégal (Dakar, Thiès, Saint-Louis , Kaolack) en renforçant l'équipement et les infrastructures numériques des forces de défense et de sécurité par l'installation de système de vidéosurveillance intelligent , d'un dispositif de téléphones sécurisés (SAFE CITY) ;
- ✓ contribuer à la formation à travers la fourniture d'outils et de solutions numériques pour améliorer l'apprentissage en ligne dans les 5 universités du Sénégal, 10 ENO et 32 écoles, la mise en place d'un parcours de formations et de certifications technologiques (SMART EDUCATION) ;

- ✓ rendre accessible un service public de qualité et de proximité et renforcer la contribution du numérique au développement économique et social et à la création d'emplois (SMART TERRITOIRES) à travers la construction de 45 maisons du citoyen ;
- ✓ renforcer l'accès à un service Internet haut débit et abordable pour l'Administration et pour les citoyens (CABLE SOUS MARIN) ;
- ✓ renforcer l'usage du numérique à travers le déploiement d'une infrastructure de connexion, sans fil, à Internet dans les lieux publics et touristiques (SMART WIFI) ;
- ✓ l'avancement cumulé des 5 projets du programme Smart Sénégal est de 74,49% au 31 décembre 2020. L'histogramme ci-dessous présentent l'état d'avancement de ces projets

Graphique8 : Revenus générés par les envois internationaux



- **Dans le cadre du projet PASSANT** qui consiste à déployer des infrastructures fibres optiques et sans-fil pour le renforcement de la connectivité entre les villes, les bâtiments administratifs et les lieux publics. Il intègre également un volet de construction d'un centre de données « Datacenter » pour l'hébergement des systèmes d'information, des contenus nationaux et d'un Centre opérationnel de Supervision de l'Intranet administratif.

A ce jour, le cadrage technique du projet a été réalisé à 51,67%. Les visites d'étude de terrains (Survey) pour la partie cœur de réseau (Backbone) et les nœuds de connexion secondaires (backhaul) ont été effectuées. Pour les derniers kilomètres (last miles), les études de faisabilité sont en cours de réalisation. Ce projet cumule un taux d'exécution de 34,24%.

i. Mise en œuvre de la stratégie nationale de cybersécurité (SNC2022)

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets liés à la cybersécurité, les réalisations suivantes ont été notées :

- **Organisation de la première Édition « Octobre Cyber » :**

Comme le mois d'Octobre est dédié à la sensibilisation sur la cybersécurité, le Ministère a profité de l'occasion pour partager les expériences et bonnes pratiques en matière de protection des infrastructures critiques et des services essentiels face à cette pandémie mais également de sensibiliser les utilisateurs, en particulier les enfants sur la sécurité numérique. A cet effet, les activités suivantes ont été déroulées :

- Cérémonie de lancement, le 16 octobre 2020 au Radisson Blu, Dakar, sous la présidence du Secrétaire Général du MENT
- Webinaire 1 : Cybersécurité des infrastructures critiques et des services essentiels dans un contexte pandémique, jeudi 22 octobre 2020
- Webinaire 2 : Protection des enfants en ligne : enjeux et défis, mardi 27 octobre 2020
- Webinaire 3 : Engagement des filles dans les STEM et les métiers de la cybersécurité, jeudi 05 novembre 2020

- **Mise en œuvre du plan d'action national sur la Protection des Enfants en Ligne :**

- Appui à la Cellule d'Appui à la Protection de l'enfance pour la création d'un portail de signalements d'images d'abus sexuels sur enfants en ligne <https://report.iwf.org.uk/sn/>;
- Don de 5000 cahiers et TP personnalisés pour renforcer la culture de cybersécurité des enfants au Ministère de l'Éducation Nationale lors de la célébration du « Safer Internet Day ». Ce don est offert par l'ONUDC (Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime) ;

- **Mise en œuvre du projet OCWAR-C (« Criminalité organisée : Réponse de l'Afrique de l'Ouest à la cyber sécurité et la lutte contre la cybercriminalité ») de la CEDEAO :**

- validation de la stratégie régionale de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité en novembre 2021 lors de la réunion des Ministres de la CEDEAO en charge des Télécoms/TIC ;
- validation de la politique régionale sur la protection des infrastructures critiques en novembre 2021 lors de la réunion des Ministres de la CEDEAO en charge des Télécoms/TIC ;
- création d'un cadre de concertation très dynamique avec une adhésion indéfectible des parties prenantes, dirigé par la Direction des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- élaboration en cours du plan d'actions du Sénégal.

- Contribution à l'élaboration de la Stratégie de Sécurité Nationale pilotée par le **CHEDS (Centre des Hautes Études de Défense et de Sécurité)**
- Collaboration avec le **GFCE (Global Forum on Cyber Expertise)** : Contributions aux webinaires de novembre 2020 et participation à la Réunion annuelle du GFCE tenue le 25 novembre 2020, en ligne, au panel : “Supporting National and Regional Cyber Capacity Building needs in Africa”.

3. Programme 2084 : Secteur Postal

a. Restructuration de la SN la POSTE

En 2014, sur instruction du Président de la République, un Comité interministériel avait été créé entre le Ministère en charge des Finances et le MENT afin d'élaborer un plan de restructuration de la SN La Poste.

La directive présidentielle était de finaliser ce processus en décembre 2020, seulement en raison du retard accusé par La SN LA POSTE dans la transmission des états financiers, une rallonge de six mois a été demandée par les membres du comité afin de pouvoir finaliser. Les acquis se résument ainsi :

- la signature d'une convention de dettes croisées
- l'ouverture d'un compte de compense à la BCEAO
- la fiabilisation des Etats financiers de 2013 à 2017
- le démarrage de la validation de la comptabilité analytique

Le Comité se réunit tous les jeudis pour examiner les points suivants :

- la recapitalisation du Groupe : l'objectif est d'amener, conformément aux dispositions de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, les capitaux propres de chaque entité à niveau supérieur à la moitié de son capital social.
- la validation de la comptabilité analytique : l'enjeu principal de cette évaluation étant de déterminer le juste montant de la rémunération du Service Public
- la validation du plan de relance : il vise d'une part, à optimiser la rentabilité des activités traditionnelles de la Poste et d'autre part, à développer d'autres projets rentables
- la transformation institutionnelle de Postefinances

b. Mise en place d'un cadre de concertation

Afin de poursuivre sa politique de redynamisation du sous-secteur postal, le MENT a mis en place un cadre de concertation des opérateurs. Ce cadre est l'instance d'échange et de partage afin de

traiter des différentes problématiques du sous-secteur postal, de proposer des recommandations et de nouer des partenariats actifs et collaboratifs entre les acteurs.

c. Mise en place d'une législation appropriée

Dans l'actualisation du cadre juridique, les documents législatifs et réglementaires en collaboration avec la Cellule des affaires juridiques du département sont finalisés. Il s'agit :

- ✓ du projet de décrets d'application relatif au taux de redevance versée par les opérateurs privés du secteur postal au titre du financement du fonds du service postal universel et les modalités de sa gestion ;
- ✓ de l'arrêté interministériel fixant le taux et les modalités de paiement de la redevance annuelle relative à la licence d'exploitation du courrier et transmis au Ministère du budget et des Finances pour l'inscrire à la loi finances 2022.

II. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives et les recommandations de 2021 sont élaborées conformément aux programmes de la Lettre de politique sectorielle de développement du département et le plan d'actions de la SN2025 actualisée.

A. Perspectives

1. Programme 1026 : Pilotage, gestion et coordination administrative

Pour assurer le bon pilotage, la gestion et la coordination administrative des activités du ministère, les perspectives suivantes ont été dégagées :

- ✓ organisation de la formation en GAR et la formation sur la maturation des projets en 2021 ;
- ✓ organisation de la formation sur la maturation des projets ;
- ✓ poursuite des rencontres avec les ministères en charge des secteurs prioritaires du PSE dans le cadre de la mise en œuvre des projets de la SN2025 avec le choix de quelques ministères ;
- ✓ poursuite de la mise en œuvre du plan d'action de la convention signée sur la santé digitale;
- ✓ poursuite de la mise en œuvre du PIG (Plan d'Institutionnalisation du Genre).
- ✓ élaboration du rapport annuel du département ;

- ✓ élaboration du rapport sur l'économie numérique ;
- ✓ Organisation de l'évaluation à mi-parcours de la LPSD du Ministère.

2. Programme 2083 : Economie numérique

Les perspectives de l'économie numérique sont :

- ✓ adoption des décrets d'application de la loi sur les startups ;
- ✓ poursuite de la mise en œuvre des projets Entrepreneuriat Numérique Féminin et Handicap/TIC
- ✓ élaboration et mise en œuvre des projets GUN/GUN DEM de création d'emplois ;
- ✓ mise en œuvre du plan de promotion de l'Economie Numérique ;
- ✓ la mise en œuvre du e-PTA par le MENT ;
- ✓ Mise à jour du système d'informations des indicateurs numériques de l'Observatoire National du Numérique (ONN) pour le suivi de l'économie numérique, et refonte de la plateforme ;
- ✓ mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance numérique (PAGNUM) avec le PNUD;
- ✓ participation à la mise en œuvre des stratégies sur les services destinés à l'export et le commerce électronique ;
- ✓ étude de faisabilité des projets : « Pôles d'activités numériques » ou Digipôle et « développement des usages numériques » ;
- ✓ organisation d'ateliers de formation sur le codage, la sécurité des enfants en ligne, la sécurité de l'Internet des objets et des ateliers de formation pour les acteurs des médias sur la Protection des Enfants en Ligne (PEL) ;
- ✓ poursuite de la mise en œuvre de la SNC2022 ;
- ✓ recherche de Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour la mise en œuvre des projets du Département ;
- ✓ poursuite des projets Smart Sénégal, Fichier unifié, Passant ;
- ✓ poursuite des travaux de Construction et d'équipements des trois tours TIC, des bâtiments annexes, du centre de formation et du Datacenter du PTN ;
- ✓ organisation de la campagne de sensibilisation sur les services et usages du numérique dans le territoire national ;
- ✓ renforcement de l'image et de la réputation de l'ADIE auprès de l'Administration et des Citoyens ;

- ✓ CSU sollicite l'apport du FDSUT pour un financement des infrastructures téléphoniques, énergétiques des zones dépourvues et des subventions des tarifs, devant permettre davantage l'utilisation aisée des services de télécommunications ;
- ✓ finalisation de l'élaboration des contrats de performance de l'ADIE et du FDSUT (directives présidentielles).

3. Programme 2084 : Secteur postal

Les perspectives du sous-secteur postal pour l'année 2021 sont :

- ✓ adoption des textes régissant le cadre juridique ;
- ✓ poursuite de la mise en œuvre du projet d'adressage numérique ;
- ✓ suivi du plan de relance des activités de la SN La Poste ;
- ✓ conception d'un Système d'information postal ;
- ✓ élaboration du Plan stratégique de Développement du secteur ;
- ✓ fonctionnement du cadre de concertation des acteurs ;
- ✓ recherche de partenaires pour le financement du secteur ;
- ✓ recapitalisation de la SN LA Poste ;
- ✓ signature d'un contrat de performance entre l'Etat et la SN La Poste ;
- ✓ finalisation de l'évaluation de la comptabilité analytique par l'ARTP, en vue de faire bénéficier la SN La Poste de la compensation financière au titre de la rémunération du service public ;
- ✓ validation du schéma pour la mutation institutionnelle de « Postefinances » ;
- ✓ étude faisabilité des projets Postes-Femmes & modernisation des centres de tri.

B. RECOMMANDATIONS

1. Programme 1026 : Pilotage, Gestion et coordination administrative

Pour un bon pilotage et une bonne gestion et coordination administrative, les recommandations suivantes sont nécessaires :

- ✓ mise en œuvre de la stratégie de communication dédiée à la stratégie SN2025 ;
- ✓ mise en place d'une revue d'information sur le numérique.

2. Programme 2083 : Secteur Economie numérique

Pour le développement de l'économie numérique, les recommandations suivantes sont formulées :

- ✓ finalisation de l'actualisation du cadre juridique du secteur du numérique (révision des lois et décrets sur la société de l'information, les transactions électroniques, les données à caractère personnel, la cybercriminalité et la cryptologie) ;
- ✓ suivi-évaluation de la mise en œuvre des projets prioritaires de la SNC2022 ;
- ✓ adoption des textes relatifs aux projets de gestion de centre de commandement,
- ✓ signature de l'arrêté pour l'audit des personnels des agences et des secteurs parapublics par le Ministre des Finances et du Budget

3. Programme 2084 : Secteur postal

Les recommandations ci-après sont définies pour le développement du sous-secteur postal :

- ✓ renforcement de la coopération avec le secteur privé en vue d'accroître le niveau d'investissement ;
- ✓ mise en place d'une législation appropriée ;
- ✓ élaboration des politiques pertinentes de modernisation des services financiers postaux;
- ✓ renforcement de la contribution des opérateurs postaux dans l'écosystème du numérique à travers le cadre de concertation.

IV. PROGRAMMATION DES ACTIVITES DE 2021

(Voir PTA 2021 du MENT en annexe)

CONCLUSION

Le Sénégal s'étant inscrit sur la voie de l'émergence, les différentes réformes engagées dans le secteur de l'Economie numérique et de la Poste participeront à l'amélioration de la vie des populations en mettant à leur disposition des infrastructures de qualité dans des conditions de sécurité, d'accessibilité et de respect de l'environnement. La revue des actions du département a montré que les sous-secteurs ont connu des évolutions.

Concernant l'économie numérique, la mise en œuvre de la SN2025 a permis de renforcer le cadre juridique des Télécommunications/TIC. On a aussi noté le démarrage de la mise en œuvre des projets de la SN 2025 actualisée, le suivi des réformes pour l'appui budgétaire de la Banque Mondiale, et la poursuite de la construction du Parc des Technologies Numériques. Il est aussi noté une amélioration de la digitalisation de l'administration sénégalaise avec un catalogue de services bien fournis mais surtout le début de mise en œuvre du PAGNUM avec le PNUD qui va beaucoup appuyer l'accélération de la mise en œuvre de la SN2025, directive présidentielle.

Cependant, la principale contrainte notée pour la non réalisation de certaines activités du secteur reste la pandémie Covid19. La faible mobilisation des ressources aussi, est à remédier.

Il est aussi urgent de procéder à l'actualisation du cadre juridique du secteur du numérique (la révision des lois et décrets sur la société de l'information, les transactions électroniques, les données à caractère personnel, la cybercriminalité et la cryptologie).

Le sous-secteur postal, malgré la pandémie de la Covid 2019, a enregistré une hausse de 61% de son chiffre d'affaires de manière globale. Cette hausse est due à l'augmentation du volume du trafic des colis surtout à l'international. Le secteur a connu aussi des mutations avec la mise en place du cadre de concertation, la finalisation du plan stratégique de Développement de la SN La poste et du démarrage du projet d'adressage numérique.

Cependant le secteur postal se porterait mieux si le commerce électronique était mieux structuré dans notre pays car l'avenir du secteur postal sera inéluctablement le transfert des colis.

- Ensemble pour un SENEGAL EMERGENT NUMERIQUE avec une création d'emplois assurée et un tissu économique renforcé



Sacré Cœur - Cité Keur Gorgui - Immeuble Y2
Tél : +221 33 889 37 79 - B.P. : 4027 Dakar

www.numerique.gouv.sn



En partenariat avec le

